VOLUME VIII. WINNIPEG, MARDI, 3 AOUT 1920 NUMERO 8

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave McDermot
Téléphones A 1816—A 1817

A batons rompus

Le gouvernement Murray réélu.

L'électorat de la Nouvelle-Ecosse a renouvelé sa confiance dans le gouvernement de l'honorable Murray. Par suite de l'entrée en lice des fermiers et des ouvriers, on entretenait des doutes sur le succès de M. Murray. Sans doute lui concédait-on la victoire, mais une victoire amoindrie, constituant un recul et le mettant en face d'une opposition composite mais nombreuse. Les fermiers ont conquis la moitié des quinze sièges qu'ils contestaient. Les ouvriers ont fait un peu moins bien; des treize sièges qu'ils convoitaient ils n'en obtiennent que cinq. Les libéraux ont perdu trois sièges aux mains des ouvriers et quatre aux mains des fermiers. Ils se sont repris cependant aux dépens des conservateurs, leur enlevant cinq comtés. Se sont ces pauvres conservateurs qui écopent. Des onze députés qu'ils avaient dans l'ancienne législature, un seul siégera dans la nouvelle. Cinq de leurs anciens sièges ont passé aux libéraux, trois aux fermiers et deux aux ouvriers.

Les libéraux détiennent le pouvoir en Nouvelle-Ecosse depuis trente-huit ans. L'honorable Murray occupe le poste de premier ministre depuis 1896.

Les élections provinciales réagissent toujours dans une certaine mesure sur les élections fédérales. Du résultat en Nouvelle-Ecosse on peut augurer que le gouvernement tory d'Ottawa court peu de chances d'y conquérir des lauriers. Les prochaines élections partielles nous renseigneront là-dessus.

Culpa trahit culpam

La grève est une arme très dangereuse. Elle est à double tranchant et quiconque en use le doit faire avec grande sagesse. Elle ne devrait être que l'ultime ressource pour faire triompher une juste revendication. Malheureusement on l'a voulu mettre au service des revendications les moins justes. De cet extrême moyen de redressement on a fait un moyen de tout obtenir, une application constante et pratique de l'axiome payen de Bismark: "La force prime le droit". Tricherie revient toujours à son maître; cela devait être vrai de la grève à outrance. Nul doute que les premiers grévistes ont cru que la grève ne serait une arme puissante et dangereuse qu'en leurs mains. Qui, hors les ouvriers, oseraient y recourir. La réponse est déjà donnée. Vous l'avez dans le patron qui ferme son usine et jette ses ouvriers sur le pavé. C'est une forme de grève. Elle indignera l'ouvrier. Mais c'est l'application par le capitalisme d'une théorie extrême des radicaux du monde ouvrier. Ces radicaux ont toujours oublié un élément important du problème: si la grève est une arme entre les mains des ouvriers, elle n'en est pas moins une arme contre eux et qui souvent les atteint beaucoup plus douloureusement qu'elle n'atteint les capitalistes. N'est-ce pas le cas de l'actuelle grève des laitiers de Kansas City. Le conseil d'hygiène de Kansas City leur impose de vendre un lait de telle qualité. Cela déplaît aux laitiers. Vite, la grève. Et voilà toute une ville privée de lait. On comprendra en un instant quelles terribles conséquences en peuvent résulter pour la santé des petits enfants. De tous ceux qu'atteindra cette grève, les ouvriers de Kansas City n'auront-ils pas à souffrir le plus? D'ailleurs, à Winnipeg, l'an dernier, la généralisation de la grève, n'a-t-elle pas surtout atteint ceux qui croyaient trouver en elle une arme irrésistible? Rarement la force brutale engendre le bonheur et la grève est presque toujours une de ses manifestations.

Notre gouvernement fermier

Il a tenu une réunion secrète le mardi dernier. On sait que M. George Little, de Beautiful Plains, a présidé la réunion et que M. George Boivin, d'Iberville, en fut le secrétaire. Y prirent part: M.M. Joseph Hamelin, Ste-Rose-du-Lac, Maurice Duprey, Carillon, G.F. Jelsted, Gimli, S. Fletcher, Killarney, H. Hyrhorczuk, Ethelbert, E. Kristjanson, St-George, R. W. Emmond, Swan River, William McKinnell, Rockwood, H. Richardson, Roblin, D. Yahmischak, L.A. Mabb, Fisher, W. R. Clubb, Morris. On affirme que M. Joseph Bernier, St-Boniface, y a paru. M. Talbot, nous déclarait quelqu'un qui dit savoir à quoi s'en tenir, y aurait pris part s'il n'avait pas dû s'absenter dans la province de Québec.

Le gouvernement Norris est en minorité. Que des tractations aient lieu dans la coulisse pour essayer de lui constituer une majorité, il n'y a pas à s'en étonner. C'est la politique. Des ballons d'essai ont déjà été lancés par les journaux ministériels. Ces jours derniers, la Tribuen nous apprenait que le parti des fermiers appuirait le gouvernement Norris et lui donnerait sa confiance. Ce canard a déjà été étouffé dans l'oeuf par le parti fermier.

Ce que la province attend du parti fermier, c'est qu'il constitue un groupe de vigoureux indépendants et non pas qu'il galviste notre cadavre de gouvernement.

Se coller au gouvernement serait pour le parti fermier un véritable suicide.

Gouvernement provisoire

(A propos du cinquantenaire de l'entrée des Terres de Rupert et du Nord-Ouest dans la *Confédération canadienne*).

On nous demande quelques lignes sur ce sujet. Nous acceptons bien volontiers une telle invitation car elle nous permet de raviver une page d'histoire fort honorable pour les pionniers français du nord-ouest canadien.

La Confédération canadienne, sitôt qu'elle fut constituée, en 1867, songea immédiatement à élargir ses frontières. Même pendant la Conférence de Québec des projets d'agrandissement avaient été formulés. Le pays de la Rivière-Rouge, avec son sol fertile et sa magnifique étendue, avait déjà captivé l'oeil perspicace des hommes d'Etat qui avaient présidé aux délibérations de Québec.

Dès 1868, le gouvernement canadien envoya deux délégués à Londres pour négocier avec la compagnie de la Baie d'Hudson la cession des terres de Rupert et du Nord-Ouest. La compagnie de la Baie d'Hudson, propriétaire du nord-ouest canadien par charte royale datée de l'année 1670, céda ses droits moyennant une somme de trois cent mille livres sterling et d'autres conditions avantageuses. Ce marché, par lui-même, ne plaçait pas le pays dans les frontières du Canada. Il fallait que le gouvernement impérial ratifiât d'abord le transfert. Sans attendre cette ratification pourtant essentielle, le gouvernement du Canada dépêcha des arpenteurs à la Rivière-Rouge; il fit voter un Acte concernant le gouvernement provisoire de la terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest après que ces territoires auront été unis au Canada; il nomma un gouverneur,—enfin il posa des actes par lesquels il affirmait son autorité comme définitivement constituée.

Or, il y avait à la Rivière-Rouge un gouvernement dûment constitué, le Conseil de la Colonie d'Assiniboia, auquel la compagnie de la Baie d'Hudson avait confié l'administration civile du pays. Ottawa ignora d'abord ce gouvernement. Qui ne voit la faute politique sérieuse et l'injustice commises ici par le gouvernement canadien? En temps de paix, on ne peut forcer un peuple de joindre, sans être consulté, ses destinées à celles d'une autre nation. Et c'est précisément ce que fit le gouvernement canadien vis-à-vis la population de la Rivière-Rouge en 1869.

Les Métis de la Rivière-Rouge refusèrent de se plier à de telles méthodes. Ils récusèrent l'autorité sur eux du gouvernement canadien. Ils continuèrent de reconnaître le vieux droit seigneurial de la compagnie de la Baie d'Hudson mais ils nièrent à la compagnie de la Baie d'Hudson le pouvoir de disposer de leurs droits civils sans les consulter. L'attitude qu'ils prirent alors est inattaquable devant l'histoire. Le pays se trouvait sans gouvernement, c'était le chaos. Dans semblable occurrence, les colons de la Rivière-Rouge avaient le droit constitutionnel de former un gouvernement de nécessité, qui devenait un pouvoir légitime. C'est pourquoi le gouvernement provisoire était revêtu de l'autorité souveraine et avait le droit d'être reconnu comme tel dans le pays.

Le gouverneur canadien se rend à Pembina, petite ville de la frontière américaine, et se prépare à pénétrer dans la colonie d'Assiniboia.

Le Conseil de la Colonie d'Assiniboia, par la voix de son gouverneur et de ses principaux fonctionnaires, se désiste de tous pouvoirs et prononce sa propre extinction. C'est alors que les différents groupes de la population se réunissent en Conseil National, avec John Bruce comme président et Louis Riel comme secrétaire. Le gouvernement d'Assiniboia ayant fait retrait, les Métis, avec leur gouvernement légitime, issu d'un acte strictement légal, passent sous l'autorité immédiate de la couronne britannique.

Le Conseil National envoie une délégation à Pembina au devant du gouverneur McDougall "pour le prier de ne pas pénétrer dans le pays" avant qu'un arrangement ne soit intervenu entre le peuple de la Rivière-Rouge et celui du Canada. Le gouverneur veut à tout prix atteindre sa capitale! Il introduit sur le territoire deux émissaires spéciaux: d'abord son secrétaire, M. J.-A.-N. Provencher, Canadien-français, parent de Mgr Provencher, qui est chargé, lui, de se rendre au fort Garry. Les Métis reconduisent les deux hommes à la frontière et s'emparent eux-mêmes du fort Garry, le 2 décembre 1869.

Malgré ses insuccès, M. McDougall, toujours immobilisé à Pembina, lance une proclamation au nom de Sa Majesté la Reine; il fait déclarer à Sa Majesté que la terre de Rupert et les territoires du Nord-Ouest sont transférés au Canada et que lui, William McDougall, est lieutenant-gouverneur du pays. Le même jour, cet extraordinaire gouverneur lance une seconde proclamation autorisant le colonel Dennis "à lever, organiser, équiper, approvisionner une force armée suffisante dans lesdits territoires" et avec cette force armée "attaquer, arrêter, désarmer et disperser, et à cet effet, assaillir, faire feu, abattre, renverser ou enfoncer tout fort, maison, retranchement où les rebelles pourraient se trouver".

Lord Granville, ministre des Colonies dans le gouvernement impérial, mis au courant, télégraphie au gouverneur général le 26 janvier 1870: "Je regrette sérieusement la proclamation émise par M. McDougall et la commission envoyée par lui au colonel Dennis. La proclamation porte que la terre de Rupert a été tranférée au Canada par Sa Majesté, ce qui n'a pas été fait. Il assume l'autorité de lieutenant-gouverneur, qui ne lui appartient pas".

Le 7 décembre, le Conseil National s'était emparé des chefs de ce qu'on appelait à la Rivière-Rouge le Canadian Party. Le 8 décembre, il avait pris le titre de Gouvernement provisoire et à son tour lançait une proclamation où il se disait la seule autorité légitime du pays. Après avoir invoqué le Dieu des Nations, le Conseil déclare solennellement: 1—la déchéance du gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui a abandonné le pays en le transmettant à un pays étranger; 2—qu'il refuse de reconnaître l'autorité du Canada, qui prétend s'imposer contrairement aux intérêts de la population et à ses droits de sujets britanniques; 3—qu'en envoyant, le 1er novembre, une expédition militaire pour chasser du territoire W. McDougall et ses compagnons, il n'a fait qu'agir conformément au droit sacré qui commande à tout citoyen de s'opposer à l'envahissement de son pays; 4—qu'il continuera à s'opposer à l'établissement de l'autorité du Canada dans la forme annoncée, et déclare devant Dieu et devant les hommes le gouvernement du Canada responsable des conséquences. De plus, le Conseil National déclara au nom du peuple de la terre de Rupert et du Nord-Ouest, avoir établi un Gouvernement provisoire et le tenir pour la seule autorité existante, et déclare enfin que le Gouvernement provisoire sera toujours prêt à entrer en négociations avec le gouvernement canadien pour tout ce qui serait favorable au bon gouvernement et à la prospérité du peuple". (Saint-Pierre-Jolys, par M. l'abbé J.-M. Jolys.)

Cette proclamation est signée par John Bruce et Louis Riel, secrétaire.

Le même jour, Riel devient président du Gouvernement provisoire.

A Ottawa, on s'aperçoit enfin qu'on a accumulé plus que de raison les bévues; devant la résistance des Métis, devant les désapprobations qui viennent de Londres, il faut bien que les ministres canadiens arrivent à la conclusion que le dégât doit être réparé. On prie en conséquence l'illustre Mgr Taché de revenir de Rome, où il s'était rendu pour le Concile du Vatican. Mgr Taché, malgré ses admirables qualités de courtoisie, est bien forcé de dire aux ministres canadiens qu'ils n'ont pas le beau rôle. Il indique le remède: négocier enfin avec le peuple de la Rivière-Rouge, c'est-à-dire avec le Gouvernement provisoire, l'autorité légitime du pays. Les ministres prient Mgr Taché d'engager le Gouvernement provisoire à envoyer des délégués le plus tôt possible à Ottawa. Le Gouvernement provisoire nomme ses parlementaires: le curé Ritchot, le juge Black et Alfred Scott, qui apportent avec eux, à Ottawa, ce document fameux qu'on a appelé la "Liste des Droits."

Les ministres canadiens, par crainte du fanatisme ontarien, cherchèrent à ne pas reconnaître officiellement le gouvernement provisoire. Le gouvernement fédéral essaya de traiter avec les représentants manitobains comme si ces représentants étaient uniquement chargés de pour parlers officieux entre une partie de la population canadienne et son gouvernement central. M. l'abbé Ritchot, qui, par ses qualités de perspicacité et de sens politique, prit de fait le rôle de chef de la délégation, refusa de négocier jusqu'à ce qu'on l'eût reconnu comme délégué officiel d'un autre pouvoir. Quand on lui eut donné satisfaction sous ce rapport, les conférences commencèrent.

Le 22 mars 1870, le Sous-secrétaire d'Etat pour les Colonies fit savoir au gouverneur général à Ottawa qu'il ne devait pas employer de troupes pour imposer la souveraineté du Canada au peuple de la Rivière-Rouge si celui-ci n'en voulait pas. Le 23 avril, lord Granville faisait savoir que le gouvernement du Canada "devra accepter la décision du Gouvernement impérial pour chaque article de la 'Liste des Droits.'" Si les délégués du Gouvernement provisoire avaient eu connaissance de cette attitude ferme et juste du gouvernement britannique! Néanmoins, les négociations se poursuivirent, assez laborieusement il faut le dire, et le 3 mai le gouverneur général pouvait mander à lord Granville qu'on en était arrivé à des termes satisfaisants pour les deux parties. Le même jour, l'Acte du Manitoba était adopté par le parlement canadien, et le 12 du même mois il était sanctionné. Le 15 juillet, Sa Majesté la Reine proclamait le transfert au Canada de la terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest. Et ce pauvre McDougall qui, le 1er décembre précédent, avait lancé une proclamation au nom de la Reine disant que tout était fini et que le territoire était canadien!

L'exacte vérité, c'est, par conséquent, que la transmission de l'autorité au gouvernement canadien vint du Gouvernement provisoire institué à la Rivière-Rouge par Louis Riel et la population métisse.

La pensée qui anima les chefs du Gouvernement provisoire n'a pas toujours été bien comprise; leur rôle n'a pas toujours été apprécié à son exacte valeur. Ces hommes furent loyaux à la population qui leur avait confié ses intérêts, mais ils furent en même temps d'une loyauté absolue à la Couronne britannique.

On peut lire ces lignes significatives dans la Vie de Mgr Taché: "Les Etats-Unis firent au Gouvernement provisoire des offres considérables en hommes et en argent, pour le cas où les troupes canadiennes viendraient attaquer les Métis; ils offrirent des sommes à un montant de plus de 4 millions de dollars, des hommes et des armes. L'évêque dissuada fortement le gouvernement des accepter." Le Gouvernement provisoire demeura fidèle à la Couronne et refusa ces avances.

Le Gouvernement provisoire fut aussi l'objet des sollicitations des Féniens des Etats-Unis. Encore ici, il demeura fidèle à la Couronne britannique.

Ce qu'il importe peut-être de faire ressortir davantage dans ces quelques notes, c'est le soin avec lequel ce gouvernement s'occupa de garantir à la population de la Rivière-Rouge, sous le nouveau régime, tous les droits qu'elle possédait comme Colonie d'Assiniboia. Quand on lit la "Liste des Droits" on constate que les intérêts matériels furent l'objet d'une grande attention. Quant aux intérêts de religion et de langue, le Gouvernement provisoire s'en occupa comme doit s'en occuper un gouvernement vraiment chrétien. L'Acte du Manitoba fut accepté par la population métisse comme un document irréfragable, qui sauvegarderait les desiderata formulés dans la "Liste des Droits".

Le récit des négociations d'Ottawa montre bien qu'il y eut entente, arrangement, contrat. Si plus tard le français cessa d'être langue officielle au Manitoba, si plus tard les écoles séparées furent abolies, on ne peut en tirer qu'une seule conclusion: les hommes d'Etat qui succédèrent à ceux de 1869 au Manitoba ont violé l'esprit de l'acte organique de la province. C'est un triste métier que d'ignorer la fin expresse d'une loi dès qu'on peut équivoquer sur la lettre de cette loi.

Résumons ainsi sans la moindre hésitation le rôle du Gouvernement provisoire: il a réfuté une fois de plus par des actes nets et clairs, l'accusation de déloyauté qu'une partie de la population anglaise du Canada porte trop souvent contre la population française; il a affirmé le respect des droits de la population catholique ou protestante, anglaise ou française, de la Colonie d'Assiniboia; il a maintenu l'ordre au milieu d'une population alarmée et surexcitée; il a donné une leçon aux autorités canadiennes sur la manière de traiter avec les territoires britanniques dans l'Amérique du Nord; au point de vue catholique et français, il a lutté courageusement et sauvegardé pour au moins trente ans, la religion et la langue.

Noël BERNIER.

Saint-Boniface, ce 5 juin 1920.

Vibrant appel des Forestiers Catholiques.

En faveur des nouvelles orgues de la cathédrale.

Mesdames et Messieurs,

Les Forestiers Catholiques ne sont pas inconnus pour la pluspart d'entre vous et ce n'est pas mon intention de vous raconter tout le bien que la Cour Taché a pu accomplir dans la ville de Saint-Boniface depuis vingt sept ans bientôt qu'elle existe. Tous vous avez contribué à en assurer le succès par votre collaboration assidue et dévouée.

Ses membres qui se recrutent au sein de la population saine et franchement catholique de notre ville, vous ont déjà fait connaître l'oeuvre admirable qu'ils poursuivent.

Qu'il me suffise de dire que depuis sa fondation l'Ordre des Forestiers Catholiques a payé aux veuves et aux orphelins de ses membres défunts l'énorme somme de vingt-huit millions de piastres.

Ce chiffre parle assez éloquemment, sans qu'il me faille ajouter d'autres considérations. Mais il est un autre champ sur lequel ses membres exercent leur activité, et ce champ vaste comme le monde, c'est celui de la charité sous ses formes multiples. Parmi ces dernières, nous avons cru que l'oeuvre des nouvelles orgues de la Cathédrale sollicitait la collaboration de tous les paroissiens de Saint-Boniface, et nous voulons, dans l'humble mesure de nos forces, à titre de société catholique apporter notre humble appui à cette oeuvre si belle et qui tient tant au coeur de notre vénéré Archevêque et de notre digne et dévoué Curé.

Escomptant l'esprit de générosité qui anime notre population et comptant sur le dévouement de ses membres, la cour Taché a décidé de faire appel à toutes les bonnes volontés afin d'aider à l'achat de ces orgues.

A cette fin nous avons décidé d'organiser une tombola, ainsi qu'une fête champêtre qui auront lieu le six septembre prochain. Mesdames, nous vous savons gré d'avoir répondu à notre appel et votre présence, ici augure bien pour le succès de notre entreprise. Ce que femme veut Dieu le veut, a-t-on-dit.

Et comme nous voulons tous contribuer à rehausser l'éclat de nos cérémonies religieuses dans notre Cathédrale, dont nous sommes si fiers, vous nous prêterez, nous n'en doutons pas, votre généreux concours. En ces temps où les peuples affolés, travaillent avec une ardeur digne d'une meilleure cause, au renversement de l'ordre social, en retirant la femme du Sanctuaire de la famille, pour en faire une adepte de cette grande suborneuse, la politique, on ne pourra certes, trouver étrange que notre société née sous le souffle et l'égide de l'Eglise Catholique sollicite la coopération des dames Catholiques de cette ville, pour assurer le succès de son entreprise.

Lorsque le grand Archevêque que fut Mgr Langevin, de vénérée mémoire, élevait à la gloire de Dieu, cette Cathédrale, on s'étonna quelque peu de ses vastes proportions et du coût élevé de sa construction.

Le saint évêque possédait toutes les vertus et les qualités d'un grand apôtre unies à une énergie et une force de volonté peu ordinaire. A ceux qui doutaient du succès de cette entreprise il répondait que Dieu en serait le grand architecte.

Les Forestiers Catholiques auront l'insigne honneur de contribuer à cette oeuvre.

C'était en 1903 que dans une séance remarquable dans ses annales la Cour Taché sollicita les faveurs du public pour venir en aide à la construction de cet imposant édifice. Notre travail fut béni et le grand Archevêque dans une improvisation vibrante, marqua du sceau de la haute approbation, l'oeuvre des Forestiers Catholiques.

Nous revenons aujourd'hui, sous la haute direction de son digne et vénéré successeur au siège Archiépiscopal de Saint-Boniface, faire un nouvel appel à notre population dont les mains généreuses s'ouvrent si largement quand il s'agit de nos oeuvres paroissiales. Les nouvelles orgues formeront comme une couronne, suspendue au-dessus de la nef de l'imposant édifice, les sons harmonieux qui s'en dégageront, en s'élevant vers la voute, chanteront un hymne de reconnaissance au Dieu de nos tabernacles. N'est-ce pas, que cette belle oeuvre en appelle à l'âme si profondément catholique de notre population. Que chacun puisse un jour se rendre le témoignage d'avoir contribué à cette oeuvre. On se demandera peut-être comment il se fait que les Forestiers Catholiques s'occupent tout particulièrement de cette oeuvre. D'abord je réponds à cette question en disant que rien ne nous est indifférent de ce qui concerne les intérêts religieux et moraux de notre population; ensuite on comprendra facilement qu'une association catholique dont les membres sont unis par les liens de la fraternité ayant pour mot d'ordre et pour devise la Foi, l'Espérance et la Charité, devait naturellement entrer en lice et offrir son humble collaboration à ce mouvement que tous désirent voir, nous en sommes convaincu, couronné de succès. Nous avons nommé un comité d'organisation, qui sera trop heureux de vous donner toutes les informations en même temps qu'il pourra vous guider dans les démarches et les efforts généreux que vous voudrez bien faire à cet effet.

Mesdames et Messieurs, l'idée est lancée, nous laissons aux généreuses initiatives de chacune et de chacun, l'assurance du succès. Bien souvent, les soldats qui tombent au champ d'honneur ont plus fait pour gagner les batailles que ceux qui les conduisaient au combat.

Nous espérons qu'il en sera ainsi dans cet assaut que nous nous proposons de faire à vos bourses. Un dicton bien américain celui-là, dit que, quand vous touchez à la bourse d'un homme vous n'êtes pas loin de lui toucher le coeur. Je veux bien renverser ce dicton et dire que lorsque vous touchez le coeur d'un catholique et d'un canadien français la bourse ne tarde pas à s'ouvrir.

Et que dire aux dames qui voudront bien fraterniser avec leurs frères Forestiers dans ce concours de charité. Dieu sait, si elles savent le secret d'ouvrir les bourses, et je dis ceci sans malice. Usez largement mesdames de ce don que vous possédez si bien de toucher les coeurs et d'ouvrir les bourses. Que le gracieux sourire de la divine charité, en effleurant vos lèvres, fasse germer dans vos frêles et généreuses mains l'obole qui contribuera à la réalisation du but que nous poursuivons. Et quand le fait sera accompli et que réunis sous les voutes du temple, notre vénéré Archevêque, entouré de son clergé, bénira le puissant instrument, un immense Te Deum montera vers la voute pour remercier l'auteur de tout bien d'avoir doté notre magnifique cathédrale d'un instrument digne de notre paroisse toujours si généreuse et si profondément catholique. Mesdames et Messieurs mettons nous à l'oeuvre immédiatement et que Dieu nous soit en aide.

On peut se procurer des billets, chez M. Ovide Bellavance No. 82 Bertrand Norwood. 50 cent pour 43 chances de gagner un joli prix.

Qu'est-ce que l'on commence par la fin?—Un bon repas.

* * *

Qu'est-ce que l'on montre du doigt?—L'ongle.

* * *

Pourquoi est-il dangereux de se promener au soleil?—Parce qu'alors on s'expose au plus grand des astres.

* * *

Qu'est-ce qui nous appartient et dont les autres se servent plus souvent que nous?—Notre nom.

L'Acadie est bien vivante.

Les fils des victimes de Lawrence font la conquête des provinces maritimes. Une belle leçon de survivance et d'espoir

Quiconque n'a pas visité l'Acadie ne peut se faire une idée de la vie active et féconde qui règne dans cette partie de notre peuple. Il faut aller chez lui, parcourir ses campagnes, le voir dans sa vie paroissiale, le voir au travail et causer de ses préoccupations, pour apprendre à le connaître et l'apprécier. Et c'est d'autant plus difficile que l'Acadien ne se rencontre guère sur les grandes routes qui sillonnent les provinces maritimes. Les circonstances l'ont tenu à l'écart et comme dérobé aux regards et aux bruits du monde, pour lui permettre de refaire la conquête de son pays et développer dans cette sorte de demi-retraite les qualités qui font les peuples forts. Et puis, il n'est ni bruyant ni tapageur; il travaille, il croit en nombre et il cultive, avec un soin jaloux, l'héritage des belles vertus que lui ont léguées ses ancêtres.

Nous sommes revenu profondément édifié à la suite d'un séjour de quelques semaines en Acadie. Que l'on veuille bien nous permettre de dire nos impressions! Nous ne pensons pas être indiscret en disant le bon souvenir que nous en avons gardé.

* * *

C'est bien sur les bords de l'Atlantique que se trouve le premier réseau de ce filet que nous sommes en train de jeter sur le continent et qui le couvrira d'institutions catholiques et françaises, après avoir un jour rejoint l'Océan Pacifique. Ce ne sera pas sans peine cependant, si l'on en juge par les assauts formidables qu'il a subis. Il ressemble aux rêts que le pêcheur retire de la mer au lendemain d'une tempête: il a été rudement secoué, bien des mailles sont rompues, mais la "ralingue" a tenu bon, et une fois réparé, il vaudra autant qu'un neuf.

L'histoire de ce petit peuple est celle de l'orphelin. Privé de son soutien naturel dès le bas âge, il a été laissé à la merci de l'indifférence ou de l'hostilité d'un voisin ou d'un étranger sans coeur et sans pitié. Chassé de son pays, son héritage dilapidé, il ne lui restait plus qu'à mourir de faim ou vivre en paria.

C'est là son histoire, ce sont ses vicissitudes à lui, vicissitudes étranges comme aucun peuple n'en a connu. Et c'est au milieu de ces tragiques événements que s'est accomplie sa première évolution, car il a survécu aux coups terribles qu'on a portés. C'est pourquoi il ne faut pas parler de résurrection chez les Acadiens, ils n'ont jamais eu à ressusciter! Même au plus fort de l'agonie, il leur restait encore un souffle de vie assez fort pour être leur salut.

Cette page d'histoire est écrite et tournée depuis longtemps. Il s'en est écrit une autre, depuis, plus consolante, et celle-ci en prépare une troisième qui le sera davantage. Nous en parlerons tout à l'heure.

Les malheureux déportés de Beau-Bassin et de Grand-Pré n'avaient pas perdu toute espérance Bon nombre avaient fui dans les bois, ils s'y étaient cachés, avec espoir de retour, mais ils finirent par se fixer sur la rive Sud du Golfe Saint-Laurent, depuis le détroit de Canso jusqu'au fond de la Baie-des-Chaleurs. D'autres allèrent sur l'Ile du Prince-Edouard ou les Iles-de-la-Madeleine; un certain nombre vinrent en "Canada". Ceux qui purent revenir de la Nouvelle-Angleterre, parcourant à pied et à travers les bois, la distance qui les séparait de leurs frères, furent assez heureux pour les rejoindre sur la côte. Naturellement, on pensait aux absents, et l'on essayait de les retrouver. On raconte que l'un de ces Acadiens se construisit lui-même un petit bâtiment assez solide pour tenir la mer, et qu'il alla de saison en saison, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, recueillir le débris de son peuple comme on ramasse les miettes de la table. Il fut assez heureux pour rendre plusieurs membres aux familles qui les croyaient à jamais perdus.

Ils fondèrent sur le littoral ces établissements qui sont restés le coeur de la Nouvelle-Acadie. Ils se firent pêcheurs par nécessité, ils le devinrent par état, tout en faisant un peu de culture, et c'est ainsi qu'ils essayèrent de refaire leur ancienne fortune.

C'est au milieu de ces occupations que les persécuteurs de jadis les retrouvèrent un jour. Ils ne tentèrent pas de les piller cette fois, car ils ne possédaient ni champs plantureux, ni troupeaux gras comme à Grand-Pré, mais ils jugèrent qu'il leur serait plus profitable de les exploiter. C'est ce qu'ils firent avec leur audace accoutumée et une rapacité impitoyable.

L'Acadien n'avait que des instruments de pêche des plus primitifs. Ils lui offrirent des barques plus grandes, des filets plus forts et plus résistants, puis des marchandises, en échange du produit de son travail, tout en ayant soin de louer l'attirail de pêche et de vendre la marchandise à des prix exorbitants; mais par contre n'offrant qu'une somme dérisoire pour le poisson qu'il apportait. Le résultat fut que le pauvre pêcheur devient le client trop souvent insolvable d'un créancier qui s'appliquait à le tenir dans une profonde misère.

Cette seconde page d'histoire, si elle n'est pas complètement finie pour l'ensemble des Acadiens, l'est certainement pour le groupe qui habite le Nouveau - Brunswick. Quand on parcourt la partie nord du comté de Gloucester, on se rend compte qu'il y a là, et dans les comtés voisins, une population homogène par la langue, la religion et les moeurs, pour laquelle ce passé n'est plus; qui vit de sa vie propre et qui est bien résolue d'occuper en ce monde la place que la Providence a destinée à la famille acadienne.

* * *

Il se fait actuellement en Acadie une évolution extrêmement intéressante. L'Acadien s'était fait pêcheur par nécessité, mais il devient cultivateur par goût et par intérêt. La population du littoral s'est multipliée les méthodes agricoles ont été perfectionnées, de sorte que le surplus de la population a émigré vers l'intérieur où il a défriché la forêt et trouvé d'excellentes terres. Il est arrivé encore ceci: C'est que bon nombre de pêcheurs tout en demeurant au bord de la mer, ont échangé la barque et les filets contre la charrue, abandonné la mer pour les champs et aujourd'hui ils moissonnent au lieu de pêcher. Et c'est ainsi que se sont formées de très belles paroisses rurales. La prise de possession du sol va bon train L'Acadien s'en empare, il y construit sa demeure, il y élève des temples, et il y implante ses institutions avec une vigueur qui saura braver les plus fortes bourrasques. Les frontières de l'Acadie reculent d'autant.

Les progrès économique s'accentue tous les jours. L'aisance, évidemment de date récente, est bien réelle cependant, tant chez le cultivateur que chez le pêcheur. Les nouvelles maisons qu'ils bâtissent sont grandes et spacieuses pour y loger les familles nombreuses qu'ils élèvent. Elles sont bien faites propres et bien éclairée. La culture n'est peut-être pas toujours à point, mais elle est en progrès. Dans l'ensemble, la campagne a belle apparence. Quant au pêcheur qui n'a pas dit adieu à la mer, et il y en restera toujours qui ne le feront jamais, il est évident que sa grande préoccupation se porte vers sa barque de pêche son petit bâtiment, comme il aime à l'appeler. Il l'a construit lui-même avec grande habilité; élégante et bien gréée, elle file bon train sous le vent qui gonfle ses grandes voiles blanches. De ci, de là, l'enseigne d'une banque canadienne, en lettres d'or et françaises, nous assure que le terrien et le marin font des économies. Les affaires sont bonnes, si on en juge par le nombre de ces institutions.

L'Acadien est profondément religieux. Aussi possède-t-il de beaux temples qu'il construit en "pierre de sable" rouge ou olivâtre. Ils sont à la veille de remplacer les anciennes églises en bois si pittoresques dans leur toilette blanche avec leur double clocher aux arêtes vives, qui ajoutaient une note si gaie dans le paysage acadien. Ils sont assez vastes pour répondre au besoin de ces paroisses de deux cents trois cents, ou quatre cents familles toutes françaises. Ils sont dignes de leur foi et de leur générosité tout autant que de leur initiative et de leur esprit de progrès. Nous avons rarement rencontré dans la province de Québec, une église rurale aussi belle et aussi richement décorée que celle de Saint-Isidore de Gloucester. Les boiseries sont en bois d'érable piqué, coupé, scié et poli sur place et d'un goût irréprochable. Dans la plupart de ces paroisses les revenues des blancs, qui s'élèvent à plusieurs milliers de piastres, suffisent aux besoins du culte et de l'entretien.

Pour présider à ce beau mouvement, l'Acadie possède une classe dirigeante qui est vraiment à la hauteur de sa tâche. On y trouve d'abord un groupe de prêtres, jeunes, actifs, zélés, dignes fils des Ricard, des Doucet, des Trudel, des Lefepvre et des Pères Eudistes. Plus d'un a conquis ses degrés en théologie avec grande distinction. Il y a des docteurs de la Propagande et de Laval. On nous assure qu'un bon nombre parmi eux auraient subi les mêmes épreuves avec autant d'honneur s'ils n'avaient pas été prématurément retirés des études.

Bien que nombreux, les médecins de langue française ne le sont pas encore assez pour les besoins de tout ce monde Les bons praticiens ne manquent pas. Il y a aussi des avocats instruits éloquents, très estimés. Ils plaident, dit-on, avec autant d'habilité que leurs confrères de langue anglaise, ce qui n'est pas fait pour nous surprendre, et souvent avec plus d'éloquence, ce qui ne nous surprend pas davantage. Les autres professions libérales ont aussi leurs représentants.

Ils ne seraient pas français s'ils n'avaient pas de politiciens. Or ils en ont, et les députés ou les ministres qui siègent, soit à Frédéricton, soit à Ottawa, affirment et revendiquent avec succès les droits de leur race dans cette partie du Dominion. L'un d'eux, paraît-il, pourrait bien, un jour ou l'autre, aller siéger à Ottawa, où il ferait figure de première grandeur par la lucidité de son esprit et la force de son argumentation. L'adresse et la vigueur de ses coups ne laissent aucune place à la réplique, dit-on.

Dans les affaires, il semble bien qu'ils ne soient pas encore assez nombreux pour se libérer complètement du joug des marchands anglais qui ont été jusqu'à ce jour les maitres incontestés du commerce.

Cette élite continuera de s'alimenter dans les collèges des Pères de Sainte-Croix et des Pères Eudistes, dont l'enseignement vaut celui de toute autre institution de ce genre. Ils fournissent chaque année le contingent de jeunes hommes instruits qui remplacent les disparus ou augmentent le nombre de ceux qui luttent pour les intérêts généraux de la famille. La belle société de l'Assomption s'est attribué un fort beau rôle dans la vie acadienne. Elle est d'abord le lien qui unit les groupes dispersés un peu partout sur le continent et surtout dans les Provinces maritimes, et puis, tous les ans, elle dispose d'une somme considérable pour l'instruction de jeunes Acadiens trop pauvres pour fréquenter le collège.

Ces différentes catégories de personnages font honneur à leur race. Aussi elle en est fière, elle les aime, elle les écoute et elle les suit volontiers. Ils travaillent avec l'ardeur et l'activité de gens qui se sentent bien chez eux et sûrs du lendemain; qui ne semblent pas soupçonner que demain encore on pourrait bien leur contester le droit de vivre ou essayer de les interrompre dans l'accomplissement de leur tâche. Ils se comprennent, s'estiment et marchent ensemble dans la fraternité du sang et la communauté des intérêts.

* * *

Ce beau développement se fait comme dans Québec, à l'instar de Québec, disons, si l'on aime mieux, qu'il est parallèle à celui de Québec. Depuis longtemps, une infiltration d'influence canadienne-française pénètre chez nos frères acadiens. Insensible, les gens des deux provinces se mêlent et s'assimilent. Les noms de Québec se rencontrent fréquemment chez les cultivateurs les médecins et les prêtres. On trouve même des pêcheurs, descendants de Canadiens émigrés autrefois, qui ont apporté un jour leur part d'influence, mais qui sont devenus quelque peu acadiens par le langage et les coutumes. Ce rapprochement est surtout visible dans le mode de construction et la manière de cultiver. Il l'est bien davantage dans le parler qui finira par devenir tout à fait semblable au nôtre. Déjà la jeunesse, et surtout les enfants, prononcent comme nous. Il y a cependant la diphtongue oi qui se prononce oa, et qui a résisté jusqu'à ce jour. On la retrouve sur toutes les lèvres. Anisi on ne dit pas: moi, toi, endroit, mais moa, toa, endroa, etc.

Rien de curieux comme d'entendre ces petits enfants qui jouaient l'autre jour, sur le terrain de l'église, et qui tous ensemble, d'un seul cri, demandaient la balle: A moa, à moa!! On eut dit une volée de jeunes mouettes qui prenaient leurs ébats au-dessus de la baie de Lamèque, car...c'est de Lamèque que nous écrivons.

* * *

La solution de ces différents problèmes est facile à trouver. Il y a d'abord le fait que beaucoup de prêtres et de médecins ont fait leurs cours dans les collèges et séminaires de Québec ou de Montréal; puis des prêtres sont venus du Canada pour desservir des paroisses acadiennes et ont contribué à la formation du jeune clergé; les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, les Pères de Sainte-Croix, les Hospitalières de l'Hotel-Dieu ed Montréal ont tous apporté leur part d'influence. Les Soeurs de Jésus et Marie qui viennent d'arriver travailleront dans le même sens. Les Pères Eudistes, venus de France depuis un quart de siècle ont à leur crédit une grosse part de cette évolution.

Les rapports entre les deux provinces deviennent de plus en plus fréquents, on se voit plus souvent, et dans l'échange de cette poignée de main, il passe chaque jour un peu plus de cette fraternité qui aurait dû nous unir de tout temps.

A mesure que le progrès s'accentera, nous nous sentirons davantage solidaires les uns des autres. Ce sera tant mieux car nous avons besoin de cet appui mutuel. Les positions des Acadiens sont fortes et bien gardées, mais il s'en faut qu'ils ne doivent pas s'attendre à de nouvelles attaques. On prodigue si volontiers en certains lieux les mépris et les hostilités à tout ce qui est catholique et français, parce que français et catholique. On cache leurs mérites, on nie leurs progrès, on voudrait toujours les tenir dans l'ombre, bien que leurs bras et leur argent soient d'un appoint considérable, et fort utile à ceux qui les ont exploités jusqu'à présent. De notre côté, nous savons qu'il y a en Acadie une troupe bien disciplinée, qui fait une belle lutte, qui est active et ardente comme jamais et sur laquelle nous pouvons compter. Elle donnera avec le gros de l'armée au besoin, et la victoire sera plus complète et plus décisive.

* * *

Nous ne pouvons penser à cette fraction de notre peuple, sans songer à Jeanne d'Arc, si fière avec son étendard qu'elle tient au premier rang dans la cathédrale de Reims: "Il a été à la peine, dit-elle, c'est justice qu'il soit à l'honneur". De même la foi et la langue du peuple acadien ont été à la peine, "il est temps, disent-ils, qu'elles soient à l'honneur."

fr. Thomas COUET, o.p
Lamèque, N.-B., 14 *juillet* 1920.

Pilule Complète. Pour nettoyer l'estomac et les intstins de toutes les impuretés et des irritantsqu'ils contiennent il est nécessaire de rendre ler actuion régulière. Les pilules qui feront sont les Pilules Végétales de Parmelee dont l'action est douce mais puissante. Elles purgent sans douleur et efficacement et donnent une guérison permanente. Même les constitutions les plus délicates les peuvent employer sans la moindre crainte car aucun effet douloureux ne précède leur douce opération.

LES SUITES DE LA PROHIBITION

Louisville (Kentucky) a compté 1,500 ivrognes de moins de juillet à octobre que l'année d'avant.

Une dépêche de San-Francisco annonce que les producteurs de raisin à vin et de table ont formé une vaste coopérative en vue de sauver les viti-producteurs des pertes qu'ils subiront peut-être du fait de la Prohibition. On vendra leurs produits sous forme de raisins secs de deuxième qualité. Les sirops et jus de raisins fourniront sûrement un gros bénéfice pour les propriétaires de raisins de toutes sortes.

A St-Louis, le nombre des arrestations pour ivresse pendant les 3 premiers mois de la prohibition est tombé à 357 au lieu de 1,269 en 1915, 2,088 en 1916 et 1,083 en 1918.

Le Dr Carl Meyer, de l'hôpital du Comté de Cook, fait connaître que le nombre des malades est tombé de 1,850 à 1,300, que le samedi soir, le nombre des accidents de toutes sortes est tombé de 25 ou 50 à 2 ou 3, que les cas d'alcoolisme n'existent plus dans la statistique.

De nombreux hôpitaux fournissent des témoignanges analogues.

La fameuse distillerie de Highspire (Pennsylvanie), qui envoyait ses produits dans le monde entier, est en voie de transformation en usine de bonnetterie.

A la Nouvelle-Orléans, 30 saloons ont fermé leurs portes ne pouvant financièrement continuer leurs affaires en vendant des boissons sans alcool. 75 autres ont installé des fontaines à soda et annoncent que leurs gains sont en progrès depuis la Prohibition.

La plupart des brasseries de la Compagnie Dayton (Ohio) fabriquent maintenant de la crême glacée sur une large échelle.

A Boston, 50,000 de moins de décès causés par l'alcool; même proportion pour les accidents et les suicides.

Malgré le nouveau régime, l'Etat d'Orégon, selon une note officielle que l'on nous communiqué, est dans une situation très prospère. Le budget de 1919 s'est bouclé avec un excédent de recettes de 3,271,798 dollars. Les dépôts en caisse d'épargne ont augmenté.

Rien de plus significatif que le Pour la première fois dans l'hischiffre des affaires en banque, toire de la ville de Portland, les paiements atteignirent en 1918 1 milliard 323 millions de dollars; en 1919 ils dépassèrent 1 milliard 652 millions. En 1900 ils n'étaient que de 106 millions. Chaque année a marqué un progrès depuis lors.

Les dépôts en banque de Portland ont augmenté de 41 millions de dollars.

La poste a encaissé 1,907 mille dollars contre 1,639.

LES MOUTONS DE PANURGE.

Il faut singulier courage pour lire Rabelais en son vieux français et il faut une bonne volonté que nous n'avons pas pour goûter la saveur scatologique de son oeuvre. Ainsi avons-nous toujours laissé aux curieux d'histoire littéraire et de linguistique le soin de l'approfondir.

Mais il y a une page de Rabelais qui vaut une fable de Lafontaine et conserve tout le long des siècles son actualité. Elle est tirée de Pantagruel. C'est le bref épisol des moutons de Panurge.

Panurge s'est fait injurier par un compagnon de traversée qui est un marchand de moutons; Panurge, un fin et malicieux matois, imagine une vengeance sans pareille; il achète de l'autre, très cher bien entendu, un mouton qu'il amène ensuite près du bastingage et jette aussitôt par dessus bord sous les yeux du troupeau bêlant du marchand. Cela n'est pas plus tôt fait que tous les moutons, à l'envie sautent à la suite du premier; tant et si bien que finalement le marchand ayant tenté d'en retenir un, grand et fort, par la toison, est lui-même entrainé à la mer à la grande mais injuste satisfaction de Panurge.

L'histoire des moutons de Panurge est basée sur un fait d'observation quotidienne, et non pas seulement chez les bêtes à toison longue et blanche.

Ce qui est vrai des moutons l'est aussi des singes; ce qui est vrai des singes l'est souvent des hommes.

Preuve?— La réponse invaraible de tous ceux qui sont lancés dans le tourbillon mondain:

Ne pas danser? mais tout mon monde danse.

Ne plus boire? mais qu'est-ce qu'un étudiant qui tire de l'arrière quand tout un groupe lève son verre à de multiples santés?

Refuser de fumer? mais imaginez-vous une réunion de dames, un après-midi, un thé de jeunes filles sans ce passe-temps merveilleux, sans ce fashionable couronnement?

M'abstenir du théâtre suspect? mais monsieur un tel, dont vous ne contesterez pas la haute honorabilité, ne se fait pas faute d'y conduire sa jeune fille.

Ne pas lire de livres pour grandes personnes seulement? Mais alors comment avoir l'air au courant; et quel brevet d'infériorité je vais m'attirer!

Ne plus me décolleter? Vous n'y pensez pas; madame une telle est un pilier des oeuvres de charité; elle communie souvent; et cependant on la dirait à l'ambition avec sa fille à qui réalisera le plus de soi-disant attraits!

Eviter de porter les autres au mal? Mais, je m'enfermerai alors; chacun n'est-il pas une occasion de péché pour les autres?

Non! Voyez-vous il faut en prendre son parti; quand tout le monde fait quelque chose, il faut suivre; autrement on a l'air de vouloir faire la leçon.

Moutons de Panurge!

Moutons de Panurge, ceux qui raisonnent ainsi, et moutons de Panurge ceux qui agissent de la sorte.

La personne la plus imprudente, la plus osée ou la plus inepte s'est jetée à la mer; les autres la suivent.

Chacun est à même de le constater: dans les salons, dans les cercles, dans les relations mondaines, la conduite n'est pas aux plus sérieux; elle est aux éléments avancés; ce sont eux qui dictent l'accueil à faire aux modes aux pièces, aux livres nouveaux, aux danses immorales. Les autres suivent, par entrainement, par faiblesse, par légèreté, voire par dépravation.

Moutons de Panurge!

Et personne ne voit rien d'humiliant à se laisser guider dans le ridicule ou l'indécence par de superficiels blanc-becs, par de pauvres têtes de linottes, souvent aussi par dé pharisaïques crapules; mais on crie aussitôt à l'ingérence cléricale si ceux qui ont mission— mission surnaturelle— d'éclairer, de idrigder les âmes, interviennent pour les défendre contre l'esprit du mal.

Moutons de Panurge et qui voudraient entrainer avec eux, dans leur chute, tout ce qui menace de les retenir: modestie chrétienne, droiture de conscience, respect des enseignements de l'Eglise et de l'autorité du prêtre.

Rougit-on encore d'imiter les moutons de Panurge? Hélas, on ne sait plus rougir; on rougirait plutôt de rougir.

Jusqu'à présent l'allusion à ces célèbres moutons était regardée comme un des plus puissants réactifs contre le respect humain et contre ce qu'on appelle justement l'esprit moutonnier.

Penser comme tout le monde, parler comme tout le monde, agir comme tout le monde, à tout risque, et s'exempter par ce moyen la peine de contredire l'attention, le désagrément de perdre une réputation de largeur à laquelle on tient si fort dans le monde élégant: c'est là tout l'esprit moutonnier. C'est un esprit de lâcheté; les lâches ne sont capables de solidarité que dans la peur ou la fuite. Les lâches sont des lâcheurs. Ils lâchent les chefs, ils lâchent les principes, ils lâchent la vertu, l'honneur et l'amitié. Quand ils sont en bande, ils suivent le premier qui forligne comme des moutons de Panurge.

Qui ne voit que les multitudes modernes sont essentiellement moutonnières; il reste donc aux élites à avoir le courage de leurs convictions et à faire des conquêtes au sein même des multitudes, à faire surgir des oasis dans le désert.

Ah! grossissons les rangs de l'élite intellectuelle, de l'élite artistique et de l'élite morale, pour que diminue enfin le spectacle humiliant du troupeau suiveur se jetant bêtement à la mer à la queue leu leu, pour faire comme les autres.

V.R.

Evangile

(S. Marc VII, 31-37.)

En ce temps-là Jésus quitta le pays de Tyr, traversa la Décapole, et alla par Sidon vers la mer de Galilée. Alors on lui amena un homme sourd et muet, et on le pria de lui imposer les mains. Jésus, le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit des doigts dans les oreilles et de la salive sur la langue; puis, levant les yeux au ciel, il fit un soupir et lui dit: Ephphéta, c'est-à-dire ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. Jésus leur défendit d'en parler à personne; mais, plus il le leur défendait, plus ils le publiaient; et dans leur admiration ils disaient: Il a bien fait toutes choses: il a fait entendre les sourds et parler les muets.

Un gentilhomme: John Kenlon

Toronto 27.— Le chef des pompiers de New York, John Kenlon, a remis se démission de président de l'Association internationale des pompiers à la suite d'une brouille avec le chef des pompiers de Toronto W. Russell, au sujet du choix du ministre du culte qui devait faire la prière d'ouverture à la convention de l'association qui se tient actuellement à Toronto. L'assemblée par un vote de 131 à 108, l'a acceptée.

LE COEUR DE L'ORANGISME

Le chef Kenlon n'a pas voulu faire une longue déclaration à la Presse Canadienne "Je suis étranger en ce pays et je ne veux pas entrer dans trop de détails. Qu'il suffise cependant que vous sachiez qu'en qualité de président j'avais choisi Mgr. McNeil, de Toronto, pour faire la prière d'ouverture à la convention. Cette décision n'a pas apparament plu au chef Russell, de Toronto, qui le 14 juillet dernier, m'écrivant.

"Il ne faut se faire illusion. Toronto est une ville orangiste et elle a plus d'une fois été appelée la "Belfast of Canada". A la suite de l'une des plus grandes démonstrations orangistes, l'opinion publique est actuellement très chatouilleuse".

J'ai alors répondu que je ne discuterais plus de cette question par correspondance. Je suis parti de New York avec l'espoir de régler cette difficulté de gré à gré. Quand je suis arrivé à Toronto je fus grandement surpris d'apprendre que l'on avait décidé quelle conduite suivre. Quand je me suis vu abandonné par l'exécutif, je n'avais plus qu'à démissionner".

A une question au sujet de sa candidature à la présidence, de chef Kenlon a répondu: "Je puis perdre la présidence, mais il est une chose que je ne perdrai jamais, c'est mon honneur de gentilhomme".

Lloyd George contre Mgr Mannix

Londres, 27.—Le premier ministre Lloyd George a déclaré aux Communes, hier, que S. G. Mgr Mannix, archevêque de Melbourne (Australie) ne sera pas reçu en Angleterre. Il donne comme raison les opinions que l'archevêque a émises.

Atlantic-City, 27.— Mgr Mannix interviwé à ce sujet, s'est contenté de dire que si le premier ministre anglais ne voulait pas qu'il débarquât en Angleterre, il ne s'y rendra pas.

"Je me proposais de me rendre en Irlande et de là en Angleterre pour aller enfin à Rome. Mais Lloyd George peut changer mon itinéraire."

Interrogé au sujet des déclarations du premier ministre d'Australie, qui a répudié son attitude, Mgr Mannix a ajouté:

"Hughes, en deux occasions mémorables, a fait des déclarations contre moi, et chaque fois, le peuple s'est rangé de mon côté. Lors de la conscription en Australie le premier ministre avait cru bon de m'attaquer, et le peuple dans un plébiscite s'est aussitôt déclaré pour moi.

"J'aurais déclaré dans ce pays, semble-t-il croire, que l'Australie voulait se séparer de l'Empire Britannique. Je n'ai jamais rien dit de tel; mais si jamais l'Australie veut déclarer son indépendance, les opinions de M. Hughes auront peu de portée en la matière".

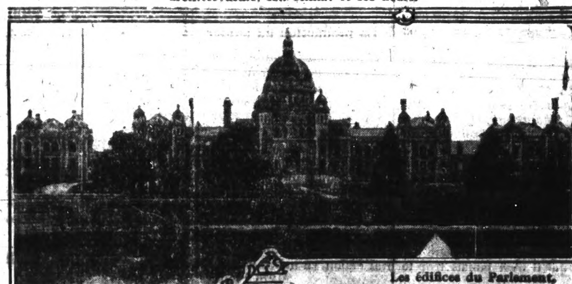
L'indécence des femmes

Londres, 27— Les autorités ecclésiastiques des églises anglaises ont inauguré une campagne contre le port de vêtement diaphane chez les femmes qui fréquentent les églises. Mgr Jackoman, de la cathédrale de Westminster, déplore que des femmes assistent aux services religieux vêtues avec indécence.

Les clergés français et belge ont aussi fait appel à leurs fidèles pour que le vêtement féminin soit plus en accord avec l'esprit de la morale chrétienne. A la porte de plusieurs églises de France, des avis sont affichés à cet effet.

LA VILLE DE VICTORIA

La capitale de la Colombie-Anglaise est renommée pour sa beauté architecturale, son climat et ses fleurs.



Les édifices du Parlement.

Victoria, que l'on a appelée "la reine de la côte du Pacifique", est, grâce à son site pittoresque, à son climat et à l'harmonie qui règne dans ses constructions, l'un des plus jolis endroits que l'on puisse visiter au Canada et l'un de ceux où l'on se plaise vraiment à séjourner longtemps. Située à l'extrémité sud-est de l'île Vancouver, elle est la capitale de la Colombie-Anglaise et l'une des plus anciennes villes de cette province. Presque complètement entourée d'eau, Victoria est bâtie au milieu d'un paysage d'une rare beauté et la vue, lorsqu'on s'en approche par eau, est saisissante de majestueuse grandeur.

On voit d'abord au-delà des limites de la ville, toute une série de collines boisées, qui sont comme les dernières ondulations causées par les secousses qui formèrent autrefois les monts Cascades aperçus à l'arrière plan. De l'autre coté des détroits Georgiens, les cimes des monts Olympiques se dessinent distinctement dans l'azur par les temps clairs, tandis que dans le lointain, se dresse à 11,000 pieds d'altitude, le sommet enneigé du mont Baker, la sentinelle de la côte.

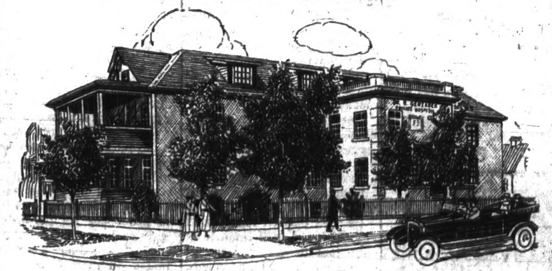
Victoria est renommée pour son climat, qui n'est excessif en aucun temps de l'année; les hivers y sont en effet très doux et les étés tempérés. C'est en mai et en juin cependant, que la Nature y est le plus prodigue de ses dons et que Victoria se montre dans ses plus beaux atours. C'est à cette période de l'année que ses jardins se couvrent de fleurs multicolores, et que les roses étalent par millions leurs pétales parfumés.



Dans le parc de Beacon Hill.

Lorsque l'on se rend dans la capitale de la Colombie-Anglaise par un des navires du Pacifique Canadien, on doit d'abord naviguer à travers une multitude d'îles rocailleuses ou boisées, les unes parsemées de résidences d'été et de jolis chalets et les autres absolument dégarnies d'habitations. Pendant plusieurs heures on avance ainsi dans un véritable labyrinthe lacustre, on traverse d'étroits passages où il faut toute l'habileté du capitaine pour diriger le navire, jusqu'à ce qu'enfin on arrive en vue de Victoria et qu'on entre ensuite dans son superbe port, dominé d'un coté par les magnifiques édifices du parlement provincial et de l'autre par le bureau de poste tandis qu'au fond, dans un décor grandiose de pelouses, de jardins et de lierre, se dresse l'hôtel Empress, véritable palais dont la splendeur rehausse encore l'éclat de la ville reine.

Victoria possède pour les touristes une foule d'attractions dont les moindres ne sont pas ses deux parcs, Beacon Hill et Gorge, que personne n'omettrait de visiter avant de quitter la ville. D'excellentes routes d'auto rayonnent encore dans diverses directions et conduisent à plusieurs points d'intérêt dans les environs.



CHATIMENTS CORPORELS

Une Noëliste me fait l'honneur de me demander (V. la Maison, no 22) si M. J. Herbé est tout à fait contre les châtiments corporels, et comment il punirait un enfant désobéissant, mais qui ne sait pas encore parler.

Il semble bien que le libellé de la question veuille dire—du tout au moins laisser sous entendre —que Suisse-France a cru trouver, dans l'une ou l'autre de nos chroniques de la Maison, une critique des châtiments corporels, et que cette critique pouvait ne pas s'harmoniser avec le conseil pratique que paraît escompter la fin de la question.

Loin de moi l'irrévérencieuse pensée de soupçonner Suise France d'avoir voulu me tendre un piège! Je lui sais gré, au contraire, de la précision de sa question qui m'oblige. Ainsi pourrai-je, je l'espère, satisfaire son désir.

Suis-je contre les châtiments corporels?— Oui.

Suis-je tout à fait contre les châtiments corporels?— Non.

Je suis partisan des châtiments nécessaires et efficaces.

L'éducateur doit considérer le châtiment comme une souffrance méritée par un manquement au devoir. Tout manquement au devoir est un désordre, et, dans le plan divin, tout désordre doit être réparé et expié.

La mère qui punit un enfant coupable est donc un agent de justice édictant et appliquant des peines, conséquences du démérite.

De plus, le châtiment, moyen de réparation et d'expiation, est encore un auxiliaire de la moralité en ce qu'il est un moyen d'intimidation qui prévient le mal.

Le sentiment que nous avons de la justice nous dit que si la bonne action porte en elle sa récompense, la mauvaise doit entraîner après elle son châtiment: châtiment naturel (perte de la santé, de la fortune, insuccès, conséquences de l'intempérance et de la paresse), châtiment social (perte de la considération des honnêtes gens, mauvaise réputation), châtiment moral (remords de la conscience).

Mais, pour que le châtiment soit efficace, il faut qu'il soit une souffrance, une peine, et donc qu'il atteigne la sensibilité de l'enfant.

Les châtiments corporels qui créent une souffrance physique peuvent donc être d'utiles, voire de nécessaires châtiments.

Et voilà pourquoi je ne suis pas tout à fait contre eux. Mais ils s'adressent à ce qu'il y a de moins noble dans l'enfant, ils affectent la forme de sensibilité la plus inférieure, celle qui est commune à l'homme et à l'animal.

Et voilà pourquoi, en thèse générale, je n'en suis pas partisan.

La langue française sait bien ce qu'elle veut dire quand elle appelle l'éducation la science

et l'art d'élever les enfants.

Chez les tout petits, ce sont les fonctions de la vie organique ou végétative et de la vie animale ou sensible qui sont prédominantes.

S'il faut qu'un châtiment s'exerce, j'admets donc qu'il affecte la sensibilité physique privation d'une friandise, "tartine de pain sec", comme disait me maman, parfois même, usage de la verge ou de la main.

Toutefois, pas d'équivoque; entendons-nous bien: ces châtiments corporels, je ne les admets que s'ils sont nécessaires et que si nulle autre forme de punition ne peut être aussi efficace.

Et je crois que, dans le tout jeune âge, ils sont bien rarement nécessaires.

Songez que pour qu'il soit juste—et notre constante préoccupation doit être un souci de justice à l'égard des enfants—tout châtiment doit être établi en fonction de la gravité du devoir non accompli, de la facilité à l'accomplir et surtout de la malice de l'intention.

Analysez à la lumière de ce principe la culpabilité d'un enfant désobéissant, mais qui ne sait pas encore parler.

Huit fois sur dix, vous constaterez que si matériellement, l'enfant a commis la faute, il n'en est pas seul totalement responsable.

Ne nous induisez pas en tentation, demandons-nous chaque jour au bon Dieu. S'il pouvait parler, avec quelle raison l'enfant ne devrait-il pas adresser la même prière à sa mère... mais "il ne sait pas encore parler".

Oui, souvent, lorsque l'enfançon désobéit (quel grave mot!) c'est que sa mère n'a pas assez soigneusement écarté de lui la tentation, la possibilité de désobéir.

Et c'est la mère que je punirais alors en l'obligeant à une surveillance plus prévoyante.

Car c'est dès la plus tendre enfance—bien plus tôt que vous ne le soupçonnez, ô mères imprévoyantes!—que se forment les habitudes et se fondent les assises de la vie morale.

Que votre vigilance se tourne donc à placer les enfants, les tout jeunes enfants, dans une situation telle qu'ils ne puissent accomplir que ce qui est moralement bon, permis ou indifférent.

Ce n'est pas, en tout cas, la désobéissance qu'il importe avant tout de punir chez "un enfant qui ne sait pas encore parler"

Sait-il ce que c'est que "désobéir"?

Désobéir n'est pas simplement faire ce que la maman ne veut pas qu'on fasse, ou ne pas faire ce qu'elle désire.

Désobéir, c'est se refuser délibérément à accomplir un ordre.

L'enfançon qui "désobéit" à sa mère ne fait souvent qu'obéir aveuglément à une impulsion de sa nature, à une poussée de sa sensibilité personnelle. Ce n'est pas la désobéissance qu'il faut punir: c'est la poussée qu'il faut briser, l'impulsion qu'il faut arrêter net dès le début, si on la juge mauvaise. Et comment.?

Oh! souvent les coups ne sont pas nécessaires pour atteindre la sensibilité physique de l'enfant: de grands yeux, un visage sévère, un geste du doigt, la mise à l'écart, la reprise d'un jouet... y suffisent d'ordinaire.

Que si la faute appelle un châtiment plus éloquent pour l'enfant "qui ne sait pas encore parler", eh bien! alors, je n'hésiterais pas: une tape n'ayant rien d'amical—rien de tragique non plus,—une tape ou deux sur la main ou sur la partie la plus charnue du petit rebelle me semblent de bonne pédagogie.

Mais il est entendu qu'il faut se hâter d'élever les enfants à la vie raisonnable.

Alors les meilleures punitions sont celles qui ébranlent la sensibilité morale: expression du mécontentement, retrait de la confiance, suppression temporaire des manifestations sensibles de l'affection, appel au remords de la conscience, etc.

Lorsqu'on peut ainsi substituer aux châtiments corporels des châtiments d'une autre forme, ceux-ci s'imposent, ceux-là sont à proscrire parce qu'ils peuvent devenir néfastes: "Je n'ai vu, dit Montaigne, autre effet aux verges, sinon de rendre les âmes plus lâches ou plus malicieusement opiniâtres."

JACQUES HERBE.

LA PRIERE DES ENFANTS

La prière des enfants!

Faut-il faire prier les enfants avant l'éveil bien caractérisé de leur conscience? Comment faut-il les faire prier?

Questions que n'envisagent jamais certains parents, mais qui préoccupent, par contre beaucoup d'éducateurs.

Questions importantes, à notre sens, et de la solution desquelles peut dépendre souvent l'orientation de la vie religieuse des enfants.

Oui, il faut faire prier les enfants avant le plein éveil de leur conscience.

Dès la première ouverture de leur intelligence, il faut jeter en leur âme la semence des habitudes religieuses et en surveiller jalousement la croissance.

L'enfant ne parle pas encore et ne comprend pas, dira-t-on, l'acte qu'on lui fait accomplir, auquel on l'associe, ou dont il est témoin.

Sans doute, mais attend-on qu'il comprenne pour lui faire acquérir des habitudes de propreté, d'ordre de politesse, d'obéissance.

Aux environs de deux ans ses parents chrétiens doivent associer l'enfant aux actes religieux de la vie chrétienne en famille.

Le petiot doit être témoin de la gravité sereine avec la quelle toute la maisonnée s'incline devant le crucifix aux heures de prières; sa mère doit guider sa menotte traçant sur lui, avant et après les repas, le matin et le soir, sans même prononcer les paroles, le signe de la croix; elle doit l'habituer à saluer à sa façon l'image du petit Jésus, de la maman du petit Jésus, de son patron et des saints envers qui sa famille professe une particulière dévotion; elle doit lui inspirer l'instinctif amour pour Jésus et les saints en l'habituant à envoyer un baiser vers les statues et les images pieuses.

Puis, dès que sa langue hésitante commencera à balbutier, elle lui fera prononcer souvent, en invocations affectueuses, les noms de Jésus, de Marie et ceux de ses saints protecteur. L'enfant les prononcera à sa façon, c'est entendu, il les estropiera, mais de ce jour datera l'habitude de la prière, c'est-à-dire de l'entretien affectueux de l'âme avec Dieu.

Elle ne disait pas: Jésus! la chère belle;
Sa langue de vingt mois, faible encore et rebelle,
Ne peut pas prononcer tous les mots; il en est
Qu'elle estropie un peu, mais on s'y reconnait.—
Cette fois, absorbée et tout à sa prière,
Levant les mains, et sans regarder en arrière,
Ses deux grands yeux ouverts attachés sur la croix
Elle disait: Jéju. Mais le Maître, je crois,
Le bon Maître, toujours clément à qui l'invoque,
Malgré la voix gracile et la forme équivoque,
Dut incliner la tête et sourire aujourd'hui
A ce nom de Jéju qui s'élevait vers Lui

Tant de parents, se proposant d'inculquer cette habitude de plus tard, tentent de l'établir trop tard!

Les premières prières vocales seront familières et dans le langage spontané de l'enfant:

"Petit Jésus je vous aime, faites que je sois bien sage que papa fasse un bon voyage que mon frère soit bientôt guéri..."

Elle est si grave et si solonnelle en sa naïveté cette prière des enfants: elle assoit sur des bases solides la vie religieuse de l'homme; la prière devient comme la respiration de l'âme; elle exprime les bonnes résolutions et les fermes propos, éveille et excite les sentiments de générosité, de repentir, car l'enfant est invité à prier pour les autres: pour sa famille, pour ses amis pour les petits pauvres, pour les malades, pour les pécheurs pour les défunts.

Plus tard, seulement, quand l'intelligence sera plus développée, viendront les paroles les prières proposées par l'Eglise: signe de la croix, Ave Pater, etc.

Mais, dès ce moment, que d'excellentes habitudes à vriller dans les âmes neuves: première et dernière pensée de la journée à Jésus, offrande de toutes les actions du jour, pensée religieuse au moment où une saine suggestion s'exerce pour disposer l'enfant à l'obéissance.

Et l'Histoire sainte si goûtée des tout petits, qu'une mère ingénieuse sait raconter à ses enfants, quelle mine féconde d'enseignements moraux concrets pour la formation de la conscience morale!

Sons doute, il vaut beaucoup mieux parler à Dieu de ses enfants que de trop leur parler de Dieu, et il vaut surtout mieux prier que crier, mais n'oublions pas la force désormais insurmontable, des premières habitudes. "Ce qui date des langes ne s'en va qu'avec le suaire."

Oui, il faut faire prier les tout petits, et l'on peut dire ici qu'"il n'est jamais trop tôt pour bien faire".

JACQUES HERBE

L'Eglise Catholique et le mariage.

Montréal, 27—Quelques ministres protestants ayant adopté une résolution de protestation contre l'annulation par les autorités catholiques et les tribunaux civils du mariage d'Eugénine Duggan, catholique, et de George Brennan, protestant, célébré devant l'église anglicane, Sa Grandeur Mgr Bruchési, par l'entremise de M. l'Abbé Curotte, donne la réplique.

M. l'abbé Curotte fait remarquer que l'église catholique ne s'occupe que du côté sacramentel du mariage dans les causes d'annulation et laisse aux tribunaux compétents de traiter des effets civils.

Voici la lettre qui a été écrite à ce sujet:

M. L. H. Davidson, K.C., D.C.I.,
Chancelier,
424 Philips Place,
Montréal.

Monsieur,

Monseigneur l'archevêque de Montréal me charge de répondre à la lettre que vous lui avez adressée le 19 juillet de cette année.

Il n'est jamais venu à la pensée de Sa Grandeur d'exercer les augustes fonctions de sa charge pastorale dans un esprit d'hostilité contre qui que ce soit, ou en contradiction avec les lois du pays. C'est pourquoi une mise au point lui paraît nécessaire, afin de vous faire comprendre la nature et la portée des décisions prises en matière de mariage entre catholiques et non-catholiques.

1.—L'Eglise catholique distingue entre le mariage contrat-sacrament et les effets civils qui en résultent pour les contractants. Elle réclame à bon droit le pouvoir de légiférer dans le premier cas, laissant à l'Etat de décider dans le second.

2.—Le code ecclésiastique en vigueur, dans l'Eglise universelle, depuis le mois de mai 1918, ne reconnait pas la validité d'un mariage entre catholique, ou entre catholique et non-catholique contracté en présence d'un ministre non-catholique. C'est le sens de l'empêchement dirimant dit du "défaut de forme".

3—Il n'appartient pas à l'archevêque de Montréal d'ignorer cette loi, ou d'y déroger, de sa propre autorité.

4.—Quand une partie catholique, ayant contracté mariage en marge de cette loi, vient demander la déclaration de nullité d'un tel mariage, l'autorité diocésaine ne fait que rappeler l'enseignement de l'Eglise catholique et déclarer que devant Dieu, devant l'Eglise catholique et devant la conscience d'un de ses enfants, un tel mariage n'a jamais existé parce que contracté contrairement à une loi générale de l'Eglise, qui le déclare nul et invalide.

5.—Quant aux effets civils d'un tel mariage ou d'une telle déclaration de nullité de mariage, l'autorité diocésaine laisse aux tribunaux compétents de l'État le soin d'en décider. Et nous nous faisons toujours un devoir d'en avertir quiconque s'adresse à nous pour faire déclarer nul, au point de vue canonique, un mariage reconnu valide au point de vue civil.

Mgr l'archevêque de Montréal espère que cette explication franche et loyale mettra fin à tout malentendu et justifiera sa conduite quand il jugera à propos d'appliquer les lois de l'Eglise en matière de mariage.

Agréez, monsieur, l'expression de ma haute considération.

A. CUROTTE, prêtre,
Juge délégué des causes matrimoniales.

La production du papier

Washington, 28—La production totale du papier de 90 des plus gros moulins des Etats-Unis pour les premiers six mois de 1920, a été de 759,624 tonnes, d'après un rapport de la commission du commerce fédéral, rendu public aujourd'hui. Durant une période correspondante de l'an dernier, 74 moulins avaient produit 671,141 tonnes, ajoute le rapport.

Les stocks de papier à journal étalon, en mains le 30 juin s'élevaient à 20,976 tonnes, contre 20,923 l'an dernier. Tous les stocks de papier à journal étalon ont augmenté durant le mois de juin, bien que onze machines, dans huit moulins, aient chômé 1,400 heures du mois, soit faute de main d'oeuvre ou de pulpe, soit par suite d'accidents.

La moyenne des prix contractuels exigés par les moulins du pays aux éditeurs durant le mois de juin a été de $4,752 par cent livres, pour une livraison de 51,000 tonnes La moyenne des prix par wagons, sur le marché, durant le mois de juin a été approximativement de $10,072 par cent livres, dit le rapport. Le prix du papier étalon canadien a été fixé à $4.55 le cent livres.

SEPT FOIS MEURTRIER

Los Angeles, 28—Mose Gibson nègre, condamné à être pendu pour avoir tué Roy Trapp, de Fullerton, Californie, a avoué avoir commis sept meurtres, mande un message téléphonique du shérif J. E. Jackson de Santa Anna, au shérif John C. Cliné, du comté de Los Angeles.

Ces meutres sont les suivants:

M. et Mme Jacob Erhardt, Phoenix, durant le dernier mois.

Une femme à Orange City Junction, Floride, en novembre 1919

Un gardien à une raffinerie de Grammeroy, en novembre 1910.

Un marchand, à Wagoner, comté de Grindnie, en novembre 1910.

Il aurait de plus commis des milliers de vols.

District Scolaire Lorette Ouest No. 930

AVIS est par le présent donné que sous l'autorité du "PUBLIC SCHOOL ACT" et du "MUNICIPAL ACT", et Amendements au dit acte, un Reglement autorisant les Commissaires du District Scolaire de Lorette Ouest No. 930, d'emprunter la somme de Huit mille dollars ($8000.00) sur débentures afin d'agrandir l'école du dit district scolaire, a été soumis au Conseil de la Municipalité de Taché et a dûment subi sa première lecture. Et de plus, qu'un vote des électeurs ayant droit de voter sur le dit Reglement sera pris entre 9 heures A.M. et 5 heures P.M., la 10ème jour d'Août, A.D. 1920, à la maison d'École située sur le Lot 38, Paroisse de Lorette.

Ledit Règlement peut être examiné à l'office du Greffier jusqu'à la date de la votation. Et que le 3ième jour d'Août, A.D. 1920 à 11 heures A.M. à l'office du Greffier, à Lorette, est le temps et l'endroit fixé par le Préfet pour la nomination par écrit des personnes qui devront être présentes au bureau de votation et pour le rapport final des votes par le Greffier au nom de personnes intéressées, soit en faveur ou contre le dit Règlement. Et que le 12ième jour d'Août, A.D. 1920, à 11 heures A.M. à l'office du Greffier à Lorette, est le temps et l'endroit fixé par le Greffier pour donner le rapport final des votes donnés pour et contre le dit Règlement.

DATE à Lorette, Manitoba, ce 12ième jour de juillet, A.D. 1920.

E. J. R. ARPIN,
Sec-trésorier de la Municipalité de Taché.

En Province

STE ANNE DES CHENES

Pèlerinages.

Lundi, le 26 dernier, la paroisse a fait son pèlerinage. Jamais nous avons eu une fête aussi belle. Depuis très tôt le matin, jusque tard dans l'avant-midi les confessionnaux ont été assiégés; et c'était vraiment édifiant ensuite de vois nos paroissiens s'approcher de la Table Sainte pour communier.

La grand messe de 10 h. a été chantée par le R.P. Curé ayant comme diacre M. l'abbé Giroux curé de LaBroquerie comme sous-diacre, le R.P.R. Mercier c.s.s.r.Le R.P. Lamontagne c.s.s.r. était maitre de cérémonies. Le soir, à 7h. et quinze, nous avons eu le sermon puis grandiose et solenravissant, surtout pendant le nelle procession. Le chant fut ravissant, surtout pendant le salut du T.S. Sacrement, alors que tout le monde chanta avec entrain et parfaite harmonie les hymnes de l'Eglise.

Ste Anne a dû être contente de la fête que nous lui avons faite ce jour-là.

J'allais oublier que plusieurs étrangers se sont unis à nous pour célébrer notre glorieuse Patronne et puissante Thaumaturge.

Mardi, le 27, M. l'abbé Pierre Decelles, curé de Ste-Geneviève, est venu faire son pèlerinage escorté d'une soixantaine de ses paroissiens. Les gens de Saltel ont bien fait les choses. La procession d'entrée, la grand'messe, le va et vient des pèlerins dans le cours de l'avant midi, dans l'église, les uns faisant le chemin de la croix, les autres à genoux au pied de la statue miraculeuse, la vénération de la relique dans l'après-midi; tout était beau, réconfortant.

Variétés.

M. Beaudry et Mme Guillemain, deux de nos braves vieilles gens de la paroisse, sont gravement malades.

Nous avons eu la douleur d'enterrer, dimanche, Mme Zéphirin Magnan décédé le 29 juillet dernier.

Les funérailles ont été bien belles et bien pieuses. Madame Magnan était une des anciennes de la paroisse, mère du R.P. Magnan O.M.I., des Révérendes Soeurs Magnan et Giroux, de M.M. Raymond, Remi et Désiré Magnan, de Mmes Ph. Perrin et Octave Mousseau.

Nous prions la famille d'agréer nos cordiales sympathies.

A Ste-Anne.

McCREARY

Des nombreuses nationalités qui composent l'ouest canadien, notamment le Manitoba et la Saskatchewan, le polonais nous est le plus sympathique. Le Pologne dans ses heures tragiques, a toujours trouvé chez la France une amie sincère et dévouée, prête à se sacrifier pour la défense de ses droits et libertés.

Il est donc naturel que cette race généreuse et héroïque épouse notre cause à nous Canadiens, aux ancêtres français, sous le coup de la persécution. Fils d'une même église, nos traditions religieuses identiques devraient nous relier étroitement à nos amis polonais qui sous des dehors quelque peu timides, cachent une énergie indomptable, un amour de leur langue et religion qui pourrait en bien des cas nous servir de modèle. Rare prolifique, robuste et industrieuse, son influence devra nécessairement grandir. Les polonais s'adaptent avec une facilité étonnante aux us et coutumes du pays adoptif ce qui les met bientôt sur un pied d'égalité avec les indigènes. Dans les centres agricoles où ils ont pris racine, les fermes modèles qu'ils possèdent attestent de leur frugalité, compétence et industrie. Bientôt ils constitueront une force politique puissante que les gouvernants devront apprendre à connaitre et ménager à moins que ceux-ci réussisent à étouffer dans la génération qui pousse l'esprit d'union, d'indépendance, l'amour invincible de la langue et de la religion traits caractéristiques de leurs pères, qui ont permis à la Pologne de conserver intacts son idéal et sa nationalité à travers des siècles de persécution.

En face de cette alternative, le maitre anglo-Saxon s'effarouche et jette l'alarme dans le camp des sectes protestantes qui se sont déjà donné la main pour arracher dans un effort commun ces jeunes polonais à leurs croyances religieuses. Avec une perspicacité remarquable elles ont entassé des fonds énormes afin de construire en certains endroits stratégiques des églises ou écoles publiques en opposition à l'église catholique ou l'école soupçonnée de tenir cachée quelque part dans ses murs l'image du Christ. Ce mouvement ayant pour but d'isoler Québec en ce qui concerne son influence religieuse, comme province a malheureusement fait des progrès. Sans doute notre clergé est au courant de la situation et saura trouver un remède efficace à cette manoeuvre qui menace les centres polonais.

De notre côte sachons tirer parti de l'inconsistence de l'anglais incapable de déguiser le dédain, le mépris qu'il affecte à l'égard de ces étrangers venus d'Europe, qui n'est pas sans blesser la fierte nationale des Polonais.

En cultivant l'amitie de nos amis coopérons avec notre clergé pour conserver leurs sympathies et leur confiance et rendre futiles et impuissants les efforts protestants qui tentent d'arracher au catholicisme la jeune génération polonaise canadienne.

Un Canayen

Mgr Mannix répond

New-York, 31 — L'archevèque Mannix, dans un discours, aujourd'hui, a qualifié le premier ministre Hughes de "transfuge et d'impérialiste de la pire espèce."

Au sujet des rapports dans les journaux des déclarations du premier ministre, que Mgr. Mannix ne parlait pas au nom de l'Australie, Sa Grandeur a ajouté: "Hughes n'est pas de mes amis et il n'a nullement sujet de m'être reconnaissant Je me suis opposé à sa loi de conscription".

"Il a dit que les Australiens me répudiaient. C'est faux. En deux occasions je me suis opposé à lui il a répété que le peuple australien, ne m'appuyait pas. Il monopolisait les journaux et détenait la grosse finance, et malgré cela le peuple lui a donné tort.

Les votes comptés, c'est le premier ministre et non l'évêque de Melbourne qui était répudié. J'aurai autre chose a démêler avec lui à mon retour en Australie."

On a câblé au commissariat australien aux Etats-Unis un résumé du discours du premier ministre. Celiu-ci a dit en réponse aux déclarations de Mgr. Mannix,: La paix future dépend de l'alliance des Etats-Unis avec la Grande-Bretagne et de la coopération des Anglo-Saxons. Celui-là est un criminel qui tente de brouiller les relations de ces deux, comme le fait Mgr Mannix. Le peuple a déjà eu l'occasion de le condamner; et nous Australiens, le répudions.

"Cette question a une telle importance que le gouvernement australien songe à établir un commissariat aux Etats-Unis. Le haut commissaire pourra parler au nom de l'Australie quand des incidents comme celui qu'à provoqué Mgr Mannix, exigeront une mise au point au nom des Australiens."

L'existence des missions catholiques

Cologne, 31 — S.G. Mgr Shulte, archevêque a présidé récemment une réunion de plus de 300 prêtres de l'archidiocèse de Cologne tenue pour protester contre l'exécution de l'article 122 du traité de Versailles en vertu duquel les prêtres missionnaires et les religieuses de nationalité ennemie sont expulsés des territoires alliés.

Mgr Schulte a attiré l'attention sur le fait que plusieurs missions autrefois desservies par des Allemands ou des Autrichiens manquent, aujourd'hui de missionnaires et dénonça le traité de paix qui met ainsi en danger l'existence des missions catholiques.

Villa rentre dans la vie privée.

Mexico, 31 — Les forces fédérales mexicaines se préparent à attaquer la péninsule de Californie, par mer et par terre, afin de prendre le contrôle de ce territoire qui est actuellement sous le contrôle du gouverneur E. Cantu De la Huerta dirigera l'expédition qui aura ses bases à Ensenadt et à San-Felipe.

A la suite du consentement le Francisco Villa, de se rendre aux autorités fédérales de la Huerta veut s'emparer du territoire contrôlé par Cantu et alors il commandera sur tout le Mexico, ce qui ne s'est pas produit depuis le chute du gouvernement de Diaz.

Les principales villes de la Basse Californie sont Ensénda Mexical et Tia Uana, sur la frontière américaine.

Villa se rendra probablement à Torreon où ses hommes seront demobilisés. Le gouvernement à promis à Villa que l'on donnera à ses hommes toutes facilités pour se procurer de l'ouvrage. Villa se retirera sur une ferme à Metes dans le Durongo.

On dit que les gouvernement anglais et américain vont demander au gouvernement Mexicain de punir Villa pour les crimes qu'il a commis contre les étrangers.

Villa et ses hommes recevront une année de salaire. Ses forces sont d'environ 1,800 hommes.

Audacieux chantage

Toronto, 1 — Le "Toronto Globe" publie ce matin la dépêche suivante de Détroit:

L'une des plus audacieuses tentatives de chantage s'est faite contre la personne de Henry Ford pour le forcer sous peine de mort, à donner de l'argent. Après deux semaines de travail par tous les détectives de la police et les inspecteurs du bureau de poste des trois Etats, on a fait l'arrestation d'Edward Gordon, âgé de 22 ans et demeurant à 420, Avenue Dix. Il est accusé du crime.

Une première lettre fut envoyée au Roi de l'Auto il y a environ trois semaines. Elle demandait d'envoyer $25,000 à Edward Warren, poste restante, Détroit. Elle stipulait que si l'on refusait, c'en était fait de la vie de MM. Ford et Edsel. L'inspecteur ordonna immédiatement à tous les commis de la poste restante de ne pas livrer de lettre à Edward Warren sans d'abord l'avertir. Avant qu'une semaine ne se fût écoulée, une deuxième lettre annonçait que le consignataire savait que des détectives étaient sur ses traces, ce qui ne lui permettait pas de réclamer l'argent au bureau de poste. Il demandait que la lettre lui fût envoyée personnellement à Edward Gordon, 420, Avenue Dix.

On fit un faux colis au nom et à l'adresse indiqués; mais avant qu'il ne fût envoyé, M. Ford recevait une troisième lettre encore plus menaçante que les deux autres. Mercredi après-midi, le colis fut envoyé par un facteur ordinaire et immediatement après Gordon fut arrêté. Il a déclaré à la police qu'il avait été employé sur un convoi en dehors de Détroit, mais qu'il chômait depuis.

LUXE ET VIE CHERE

Si la vie est chère, disent les économistes, c'est qu'il y a trop de luxe partout. On a peine à se procurer le nécessaire parce que trop d'argent et trop de travail sont consacrés au superflu.

C'est parce que le beau monde veut porter des chaussures qui montent jusqu'à mi-jambes, des chaussures à fine pointe et à talons hauts, que les pauvres gens seront bientôt forcés d'aller nu-pieds, ou en sandales comme en Espagne. C'est parce que les belles dames portent des fourrures en été que les pauvres ne peuvent plus en avoir en hiver. Et c'est parce que tout le monde veut s'habiller de soie et de drap fin que des malheureux n'ont pas d'habits convenables pour aller à l'école ou à l'église.

Cela se comprend. Si les ouvriers travaillent pour satisfaire les exigences du luxe, ils ne travailleront pas pour vous procurer la subsistance. Si les capitaux sont employés dans les industries du luxe, il y en aura moins dans les industries nécessaires.

La production est limitée. Plus il en fabrique de choses superflues, moins il s'en fabrique d'utiles, et plus la vie est chère.

Si toutes les filatures font de la dentelle et du ruban, les étoffes seront plus rares et d'un prix plus élevé. Si tous les cordonniers passent leur temps à fabriquer des chaussures montantes et des talons démesurés, il est clair que les bonnes grosses chaussures seront plus difficiles à trouver et coûteront plus cher. Plus on se met de cuir autour des jambes, moins il en reste pour les semelles.

Et il en est ainsi de tout le reste. Les industries du luxe orfèvrerie, soieries, ébénisterie, lutherie, taille du verre, maroquinerie, tapisseries, et que sais-je encore, tout cela diminue la production des industries indispensables. La demande de main-d'oeuvre pour l'industrie du luxe amène la désertion des campagnes et la et la diminution de la production des heures de travail diminuent encore la production. Et alors on s'étonne que tout coûte cher!

Mettez-vous bien ceci dans la tête: il n'y a que deux moyens de faire baisser le coût de la vie, produire davantage et dépenser moins. Travail, économie, on n'a rien inventé de mieux pour enrichir un peuple, une famille ou un individu.

Il faut donc faire juste le contraire de ce que tout le monde fait. Aujourd'hui on travaille de moins en moins et l'on dépense de plus en plus Jamais l'on a tant porté de breloques et de dentelles, jamais l'on n'a mis autour de soi autant de choses inutiles. Sachez-le bien cependant, ce ne sont ni les joyaux, ni les fourrures d'été, ni les talons hauts, ni les automobiles qui vous donneront de quoi manger. Ce ne sont pas davantage les théâtres et les cinémas qui rendront la vie moins chère. Et cependant, jamais il n'a fallu tant de monde dans ces institutions pour satisfaire le public.

On l'a dit avec raison, un véritable vent de folie passe actuellement sur le monde. On se plaint que tout est cher, mais on veut payer cher. Les marchands l'avouent eux-mêmes: offrir la marchandise à bon marché, c'est vouloir éloigner la clientèle. Les étoffes à douze piastres la vèrge sont bien plus demandées que celles de trois piastres. Un jeune élégant ne veut plus d'une paire de chaussures qui ne coûte pas au moins dix piastres. Ce qu'il estime, ce n'est pas la qualité des souliers, c'est leur prix.

Les commis-voyageurs le savent bien. "Le métier de vendeur n'a jamais été si facile, disent-ils eux-mêmes. Il n'y a que les imbéciles qui ne vendent pas, ceux qui ne demandent que le juste prix de leurs marchandises. Demandez deux fois ce que ça vaut, et l'on vous arrache les objets des mains."

Tant que les choses iront ainsi, il est clair que tout sera cher. Mais vous auriez tort de vous en plaindre.

L'ACTION FRANCAISE

La livraison de l'Action française de juillet nous apporte un menu à la fois très substantiel et très varié, et d'abord un article de Fadette sur les Mères, qui sera lu, relu et, abondamment commencé. Puis à propos des Lendemains de Conquête, de M. l'abbé Groulx un large tableau d'histoire de M. Antonio Perrault. Vient ensuite la première partie d'une étude étymologique très curieuse et très intéressante de M. l'abbé Paradis sur l'origine et la signification du mot Canada. Puis l'A travers la Vie courante, de Pierre Homier, une piquante Chronique de la Saskatchewan d'Un Sauvawe, la Vie de l'Action française, la revue des journaux et la Partie documentaire, où l'on trouvera le texte du discours de M. Joseph Archambault sur la publication de la traduction des discours prononcés en français au Parlement.

On voit que ces 48 pages sont très remplies. L'Action française apparait de plus en plus comme l'une des revues les plus vivantes que nous ayons jamais eues.

Abonnement: $1 par année payable d'avance. (Les abonnements partent de janvier). S'adresser au secrétariat de l'Action française, 45-46, Im- Montréal.

LE DIVORCE A LONDRES.

Londres, 29 — Les pasteurs d'une trentaine d'église à Londres se sont engagés à ne pas remarier une personne qui avait été divorcée où avait obtenu un divorce.

Quelle est la lettre où l'on trouve du lait, du beurre, du fromage et de la crême? — la lettre i.

* * *

Quelles sont les mains qui n'ont ni chair ni os et dont on se sert pour écrire? — Les mains de papier.

EST-IL L'AUTEUR DE CE CRIME?

Détroit 27 — Un linotypiste de Détroit, Allen Tatum, a fait une déclaration aux quartiers-généraux de la police à Birmingham samedi soir au sujet du mystère qui entoure l'envoi d'une valise contenant le corps mutilé d'une femme, que l'on n'est pas encore parvenu à identifier. Il raconta avoir connu une femme du nom de Catherine Jackson, qu'il croit être la victime du meurtrier encore inconnu.

Chicago, 27 — La police a mis en état d'arrestation un individu du nom de Roy Millen qui répond au signalement de Eugène LeRoy et que l'on suppose être le meurtrier.

Une valise en tout pareille à celle qui contenait le cadavre a été découverte dans sa chambre.

Birmingham, 27 — Appréhendant la vengeance de Eugène LeRoy, qu'il a inculpé dans sa déposition de samedi dernier Allen Tatum a refusé de quitter les quartiers-généraux de la police hier. La police n'a encore porté aucune accusation contre lui.

Pâturage d'automne pour les moutons et les porcs

L'époque du sevrage est une des périodes les plus critiques dans le développement des agneaux. Les agneaux qui sont bien nourris se forment plus tôt et atteignent un plus grand développement. Un bon système est d'avoir un petit enclos d'un ou deux acres, de préférence près des bâtiments de la ferme pour les agneaux. On peut semer sur ce champ une herbe cultivée comme le brome ou le ray-grass et se servir du regrain comme pâturage. Dans ce cas, il est nécessaire de faucher le foin de bonne heure pour que le regrain puisse donner un bon pacage. Si les agneaux ont en outre un peu d'avoine mûre non récoltée, qu'ils peuvent manger sur place, il profiteront bien.

Une parcelle de navette est aussi très utile, car elle fournit une grosse quantité de fourrage succulent. On peut faire pâturer cette navette sur place ou la couper tous les deux jours. Les deux méthodes ont été essayées à la station de Scott la saison dernière. Une parcelle de navete Essex a donné, dans la saison sèche 1917, en une seule coupe, 7 tonnes 1,840 liv. à l'acre de fourrage vert.

Porcs.—Pour les porcs d'automne, les porcs à demi-développés et les truies portières, un pacage d'automne est nécessaire pour réduire les frais d'alimentation. La navette donne une abondance de fourrage pendant les premiers mois d'automne. Sur les sols légers, le brome vient en aide vers la fin de la saison et le seigle semé tôt en automne fournit un pâturage à la fin de l'automne. Les trois plantes peuvent être cultivées dans un même petit champ. Une petite parcelle d'avoine et de pois mûrs préparera vite les jeunes porcs à l'arrivée des temps froids. L'avoine choisie pour cet emploi doit être une variété à paille courte et on devra employer beaucoup de grain pour obtenir une levée épaisse. L'époque des semailles du grain dépendra du moment où l'on a besoin de pâturage; on sème généralement vers la fin de mai ou au commencement de juin.

M. J. TINLINE.
Régisseur intérimaire de la station expérimentale de Scott, Sask.

Les moutons en automne

C'est en automne que se fait la lute, et comme l'état dans lequel se trouvent les brebis et le bélier à cette époque a un effet très marqué sur le nombre des agneaux et sur la vigueur de ces agneaux, *c'est le moment qui détermine le succès ou l'insuccès de l'année suivante.* Si le troupeau est maigre et en mauvais état, les agneaux seront peu nombreux et faibles; il en sera de même si les brebis sont trop grasses et paresseuses.

Sevrage.—Sevrez les agneaux deux mois environ avant que les brebis soient remises au mâle. Donnez aux agneaux des pâturages séparés. Il sera nécessaire de traire à la main deux ou trois fois les brebis fortes laitières pour conserver leurs pis en bon état. Ne laissez jamais les agneaux revenir téter leur mère une fois qu'ils en ont été séparés, car le lait qu'ils ne tirent pas régulièrement leur fait du mal.

Mise en condition.— On appelle ainsi le système qui consiste à donner aux brebis une ration supplémentaire avant l'accouplement. Si elles gagnent en poids à ce moment et qu'elles soient très vigoureuses, elles auront plus de chance d'être fécondées à la première lutte et de produire des agneaux plus nombreux et plus vigoureux. Sur les fermes de l'Ouest, les agneaux trouvent généralement à cette époque une abondance de nourriture sur le chaume. Si à cause du manque de culture, du retard dans le battage ou d'autres causes, il est impossible de laisser les brebis courir sur le chaume, alors il faudra leur fournir un pacage supplémentaire. Dans tous les cas, un pacage succulent de navette ou un regrain de trèfle feront beaucoup de bien, car un aliment succulent et tendre de ce genre met les brebis en condition beaucoup plus vite que le fourrage sec qu'elles trouvent sur le chaume. Il n'est généralement pas nécessaire de donner du grain, mais si le pacage fait défaut, il vaut mieux en donner que de laisser les brebis maigrir.

Le bélier.—Tenez le bélier séparé des brebis à partir du 1er septembre jusqu'au moment de la lutte. Nourrissez-le bien pendant ce temps, afin qu'il soit en bon état au moment de la lutte. Ne le surchangez pas de gras au point de le rendre paresseux. Tenez-le en bon état prospère et modérément gras. Il est bon de donner un peu de grain à cette époque en plus du pacage. Un mélange de son et d'avoine convient très bien.

Le meilleur moyen de féconder un troupeau de brebis est de tenir le bélier séparé et de ne le laisser avec le troupeau qu'une heure par jour environ. Surveillez-le pendant ce temps ne le laisser lutter chaque brebis qu'une seule fois et tenez note de chaque accouplement. Cependant dans l'Ouest avec le manque actuel de main-d'oeuvre, ce sont là précautions bien difficiles à prendre, et on sera obligé de laisser le bélier avec le troupeau. On peut mettre un bélier adulte pour trente à trente-cinq brebis et un agneau bien développé pour vingt à vingt-cinq.

C'est un bon système que de peindre le poitrail du bélier avec une matière qui marquera la brebis à chaque lutte. Si l'on change la couleur toutes les trois semaines, on peut facilement voir combien de brebis reviennent au mâle.

La date à laquelle les brebis doivent être luttées dépend des conditions dans lesquelles elles doivent agneler au printemps. Une brebis met bas cinq mois moins cinq jours à partir de la date de la lutte. Si l'on met le bélier avec le troupeau vers le 1er novembre, on aura ainsi des agneaux vers les derniers jours de mars et le commencement d'avril.

C'est une époque satisfaisante sur la ferme ordinaire, où l'on peut abriter les agneaux en cas de mauvais temps. Dans les circonstances ordinaires, il suffit de les abriter sous un hangar à cette époque. Lorsque les moutons doivent agneler en air, ils ne sont prêts à la lutte que vers le 1er décembre.

Le lavage d'automne.— *Sans être aussi essentiel que le lavage de printemps, le lavage d'automne fait beaucoup de bien.* Il est possible que les tiques soient alors peu nombreux, mais ils le deviendront si on les laisse se multiplier et ils causeront beaucoup de souffrance aux moutons avant l'époque du lavage du printemps. Servez-vous d'un lavage préparé, bien connu, et plongez les moutons entièrement dans la solution.

W. C. McKILLICAN
Régisseur, ferme expérimentale de Brandon, Man.

COURS DU GRAIN

Cours fourni par le Comptoir Agricole

MARDI, LE 2 AOUT

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.91
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99

AVOINE

No 2 C. W. décharge	95½

ORGE

No. 3 C. W.	[illegible]
No. 4 C. W.	1.09½
Rejeté	1.04½
Fourrage	1.04½
Track	1.34½

LIN

No 1. C. W. décharge	3.45
No 2 C. W.	3.39
No 3 C. W.	228
Track	3.43

SEIGLE

2 C. W.	1.70

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

MARDI LE 2 AOUT

"Steers."—	
Excellent	$12.00—$13.00
Bons	$10.00—$11.00
Moyens	$8.00—$9.00
Ordinaires	$6.00—$7.00
Feeders"—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$6.50—$8.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$7.00—$7.75
Bons	$5.50—$6.50
"Bulls".—	
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$10.00—$11.00
Bons	$7.50—$9.50
Veaux.—	
De choix	$11.00—$13.00
Bons	$7.00—10.00
Ordinaires	$5.00—$6.00
Cochons.—	
Choix	$18.50—$18.50
L..ourds	$16.50—$16.50
Légers	$17.00—$17.00
Truies	$14.50—$14.50
Vaches de boucherie.—	
De choix	$9.50—$10.00
Bonnes	$7.00—$9.00
Moyennes	$5.50—$6.50
"Canners" et "cutters"	$2.50—$4.00
Moutons.—	
Bons	$8.00—$8.50
Ordinaires	$5.50—$5.50
Agneaux	$11.00—$11.00
Ordinaires	$8.00—$8.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au détailleur—	
Frais ponus	$.47—48
Beurre.—	
Crêmerie. Aux détailleurs	$.59—63
De ferme. Aux cultivateurs	$.47—
Légumes.—	
Patates. Le minot, détail	$5.00
Navets. Le cent	$7.00
Betteraves. Le cent	$6.00
Choux. Le cent	$ 7.00
Oignons. Texas	$3.00
Farine.—	

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$7.40
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$7.50
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$7.60
Purity Sac de 98 livres	$7.40
Purity. 2 sacs de 49 livres	$7.50
Purity. 4 sacs de 24 livres	$7.50
Royal Household. Sac 98 liv.	$7.40



COOPERATIVE

Nous serait-il possible de former une coopérative pour la vente de notre lait? Nous avons déjà dit les avantages que cette société nous apporterait. Disons maintenant que nous n'avons qu'à le vouloir pour exécuter notre plan.

Pour former une coopérative, il nous faut des coopérateurs, c'est-à-dire des vendeurs de lait qui prennent des parts en assez grand nombre pour former un capital suffisant. En second lieu, il faut des directeurs compétents et un gérant expérimenté...

M. Carruthers qui a su faire de la Crescent une compagnie puissante, est sorti de cette société pour des raisons que nous ne connaissons pas, mais le malaise qui semble exister à la Crescent depuis son départ, nous fait connaitre le grand vide que l'absence de ce monsieur a laissé dans cette institution.

Si vous voulez vraiment vous échapper de la grippe des profiteurs et vendre votre lait par vous-mêmes, c'est-à-dire par des directeurs que vous aurez choisis, si vous voulez ne plus acheter vos instruments agricoles, d'agents qui doivent nécessairement faire un profit sur vous, le temps est arrivé où vous pourrez vous débarrasser de tous ces profiteurs. La coopérative étant une société qui peut acheter et vendre, des instruments agricoles ou autres choses, pour les remettre directement à ses actionnaires, vous comprenez quels immenses services cette société, par ses directeurs choisis par vous, peut vous rendre et quels avantages appréciables elle peut vous apporter.

Je le repète s'il y a un temps où une société de ce genre peut être établie chez nous, c'est bien maintenant. Pourquoi?

Le principal agent dans une société c'est le gérant. M. Carruther, ex-gérant de la Crescent, est à notre disposition. Je ne connais pas d'homme plus compétent que lui. Comme secrétaire nous aurions M. Tovel que vous avez choisi vous-mêmes pour s'occuper de vos intérêts dans la vente de vos produits laitiers.

Il vous faudra de plus des directeurs et vous allez vous dire, j'en suis sur: "Ces directeurs seront des étrangers qui ne nous comprendront pas et que nous ne comprendrons pas. Alors notre condition ne sera guère changée. Mais, messieurs, considérez donc que les producteurs de lait dans la province sont Canadiens-français dans le proportion de 50%. Cette proportion changera évidemment mais en notre faveur. On prédit déjà que le commerce de lait avant cinq ans sera presque exclusivement français. Vous n'avez donc rien à craindre puisque maintenant, vous pouvez déjà choisir vos directeurs à vous. Seulement je vous ferai remarquer que nos Canadiens que l'on désigne comme directeurs ne devraient pas se laisser tirer l'oreille. Autrement nous aurions bien mauvaise grâce de nous plaindre si nous refusions la direction.

D'ailleurs, nos Canadiens, en grand nombre, parlent l'anglais très bien et ne seront pas en peine de rencontrer des directeurs parlant l'anglais.

En plus ce qui doit nous inspirer le plus de confiance dans notre société, c'est qu'à côté de M. Carruther, si bien connu de tous, vous aurez, au moins comme directeur, l'homme qui nous a fait le plus de bien dans l'agriculture comme dans la production du lait, l'homme le plus haut gradué en industrie laitièr dans Québec, Ontario et Manitoba; l'homme qui, quand il s'est agi de nous rendre service, de nous instruire, n'a ménagé ni sa santé, ni ses intérêts, ni son temps et qui a toujours été à nous et aussi longtemps que nous l'avons voulu. Il n'est pas nécessaire de nommer M. Villeneuve, car vous savez que c'est de lui que je parler.

Nous aurions donc dans notre nouvelle société les deux hommes les plus compétents qu'il soit possible de désirer, dans messieurs Carruther et Villeneuve, et puisqu'il faut toujours le dire, les Anglais et les Canadiens-français seraient dignement représentés. Ces deux messieurs si compétents marchent ensemble et ne sauraient manquer de donner satisfaction à tous. Pourrions-nous être dans de meilleurs conditions pour commencer.

N. C. JUTRAS, Ptre.

CHRONIQUE DE LA SASKATCHEWAN

L'*Action française* me demande de lui faire une chronique sur le mouvement des idées dans la Saskatchewan. Ce sera une bien pauvre chronique, le chroniqueur étant assez pauvre lui-même. De plus, les idées dont le mouvement sera signalé, auront des chances d'être assez vieilles quand elles parviendront aux lecteurs de la revue; car je demeure au bout du monde, dans un pays où on ne reçoit le courrier qu'une fois par mois, et où, par conséquent, les nouvelles sont des dernières d'un mois et demi. Ma chronique, faite d'après ces actualités, devra nécessairement suivre la même voie extra-rapide pour se rendre à Montréal, de sorte qu'elle aura des chances d'être un peu défraîchie quand elle fera gémir les presses de l'*Action française*.

Cependant, comme l'*Action française* est elle-même une revue mensuelle, elle doit moins tenir au jour le jour des idées qu'un sensationnel quotidien. D'autant plus que les idées ne se mesurent pas, surtout dans nos parages, avec la rapidité des informations plus ou moins fantaisistes des susdits journaux à sensation. Ce retard leur donnera le temps de mûrir un peu, et nous permettra d'en prendre une vue d'ensemble qui nous les fera mieux juger.

Je crois donc que je vais me décider à entreprendre cette chronique que je promets de rendre aussi *irrégulière* que le service de la poste dans nos parages: ce qui n'est pas peu dire.

La province de la Saskatchewan, comme le plus grand nombre des lecteurs le savent sans doute, puisque la majorité d'entre eux ne fait pas partie du gouvernement, se compose de deux parties bien distinctes, le Nord et le Sud, et il nous faudra nécessairement tenir compte de ce fait géographique dans notre chronique, si nous ne voulons nous embrouiller aussi complètement dans le mouvement des idées qu'un bureau de Régina ou d'Ottawa dans l'administration civile.

Or, depuis trois ans, j'ai la chance, ou la malchance, comme vous voudrez, d'habiter une localité qui est comme la porte de communication entre la partie sud et la partie nord-ouest de la province: tout ce qui sort du nord-ouest et tout ce qui y entre, doit nécessairement passer par chez nous. De sorte que, pendant l'hiver surtout, nous avons l'occasion de voir toutes sortes de gens, venant de toutes les parties de la Saskatchewan et autres lieux: charretiers, explorateurs, chasseurs, pêcheurs, et surtout, employés du gouvernement en quête d'un salaire à toucher, sans avoir besoin de le gagner, etc., etc. Et puisque nous devons parler du mouvement des idées je dois déclarer que ce qui m'a surtout frappé chez tous ces gens à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiemment, c'est la pauvreté ou plutôt, l'absence complète de leurs idées.

La grande majorité d'entre eux sont des gens entre vingt et trente-cinq ans; à peu près tous ont passé par les écoles publiques, soit de la Saskatchewan, soit du Manitoba, soit de l'Ontario, soit des Etats-Unis. Mais, après les avoir entendus, je me demande un peu quelle sorte d'enseignement on peut bien donner dans ces fameuses écoles. Oh! sans doute que tous savent lire, écrire et compter, mais ne leur demandez pas de raisonner sur rien, ni de comprendre un raisonnement qui sort des clichés tout faits dont on leur a bourré le crâne dans leurs écoles. On leur a appris que dans tel et tel cas, il fallait faire telle et telle opération, écrire de telle et telle manière; mais sans jamais prendre la peine de les faire raisonner là-dessus, ni comprendre le pourquoi de la chose. Il est évident que dans ces écoles prétendus pratiques, on cultive la mémoire, dont on fait une mécanique à ressorts, mais le développement de l'intelligence est laissé complètement de côté.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion plusieurs fois de constater cela dans les écoles mêmes, où j'ai entendu maints maîtres ou maîtresses se plaindre de ce que les élèves ne pouvaient rien apprendre. Or, presque toujours ces élèves questionnés par moi étaient ceux qui répondaient de la façon la plus intelligente. Mais, voyez-vous, au lieu de répéter comme des perroquets les mots mêmes du livre, ils s'étaient contentés de retenir les idées et de les exprimer en termes un peu différents. Il parait que, d'après le système pratique d'éducation c'est là une preuve d'infériorité intellectuelle.

Une preuve entre cent de cette mécanisation de l'esprit. J'ai entendu presque tous les commis qui nous arrivent dans le Nord, frais émoulus des collèges commerciaux de l'Est, se plaindre de la difficulté énorme que présente, parait-il, la tenue des livres des différentes compagnies s'occupant de la traite des fourrures. Cela me surprenait un peu, vu que de simples métis, instruits dans nos écoles élémentaires du Nord, n'éprouvaient à cela aucune difficulté. Un jour, l'un d'eux voulut me rendre juge de la difficulté de la tâche qu'on lui imposait et me donner connaissance des instructions de la compagnie sur la comptabilité. A sa grande surprise, je compris parfaitement à la première lecture: en un quart d'heure, je lui eus fait entrer dans la caboche, non pas comprendre, ce qu'il avait à faire pour se conformer à ces instructions. "Ce n'est rien, que cela!" me dit-il. Et il était presque indigné qu'on employât une mécanique comme la sienne à un ouvrage aussi peu compliqué.

Naturellement, en histoire et en politique, leur faculté de raisonner est encore moindre. On leur a appris, d'après leurs manuels, que les choses s'étaient passées de telle ou telle façon. Que la façon dont l'auteur ou le maître leur a exposé la chose puisse être erronée, que cela soit contredit par tous les documents et par tous les témoignages authentiques, c'est ce que vous ne pourrez jamais leur faire entrer dans la caboche. Bien entendu, qu'en fait d'idées générales, ils n'ont que les clichés, qui n'ont jamais mérité le nom d'idées: clichés qui se contredisent les uns les autres sans qu'il vous soit possible de leur faire apercevoir la contradiction.

Ainsi la liberté individuelle, le droit de chacun à vivre sa vie et n'être opprimé par personne, le droit des minorités, etc. . . tout cela c'est des. . . clichés que vous pourrez faire admettre par eux tous. Appliquez cela à la province de Québec, à la Pologne, à l'Allemagne, à la Bulgarie, à la Serbie, à la Russie, à n'importe quel pays que vous voudrez, et ils seront d'accord avec vous pour l'application. Si vous en venez à l'Irlande, ils seront même tellement de votre avis qu'ils proclameront que la minorité a le droit de commander à la majorité. Mais, si vous en venez à l'Ontario, au Manitoba, à la Saskatchewan ou à l'Alberta, ces seuls noms font déclancher un autre ressort, qui, instantanément fait la machine marcher à reculons, et là, le diable lui-même ne réussirait pas à leur faire admettre que la minorité puisse avoir aucune espèce de droits.

Heureusement que dans les hautes sphères de notre enseignement supérieur, on commence à s'apercevoir qu'il y a quelque chose qui cloche dans l'enseignement donné dans nos écoles. Oh! on n'a pas encore découvert le point faible; mais le mouvement est donné, et, d'ores et déjà, l'enseignement officiel des écoles publiques cesse d'être tabou. Espérons qu'on arrivera bien vite à trouver le joint. En attendant, que dans la province de Québec, on se mette donc en garde contre les tendances *mécanisantes* des méthodes d'enseignement moderne; les vieilles méthodes séculaires sont encore bien plus sûres.

Il me resterait à parler de la façon dont les Franco-Canadiens résistent à ces influences délétères de l'enseignement anglo-saxon; mais cette chronique est déjà trop longue. Ce sera pour une autre fois.

Un Sauvage.

Beauval, Sask., 10 juin 1920.

UNE CAMPAGNE D'EMMIELLEMENT APRES LA CAMPAGNE DE FIEL

L'isolement du Québec effraye les autres provinces. On ne peut pas gouverner sans nous. Les mêmes forbans à l'oeuvre.

Les feuilles comme le Star et la Gazette sont de nature à dégoûter de la "bonne entente". Il faudrait de l'héroïsme pour accepter le baiser de Lamourette de ces bouches édentées qui puent l'hypocrisie purulente et la trahison.

Cette bonne vieille Gazette est toute chagrine parce que la province de Québec boude M. Meighen. Dans un récent article, elle s'en prend à l'intransigeance de M.Bourassa et lui oppose la tolérance et la conciliation de Laurier. Le vieux chef voulait faire, en 1898, un ministre de D'Alton McCarthy, le fanatique adversaire des écoles séparées. C'est ce que révèle une récente brochure de M. Alexandre Smith, organisateur général d'élection pour les libéraux, de 1896 à 1904. Quel dommage que la même largeur de vues ne réconcilie pas les Canadiens français et les unionistes grimés en parti libéral-conservateur-national.

Non, la Gazette a beau déplorer la chute prochaine du cabinet dont elle reçoit de riches prébendes, l'Evénement a beau éprouver les mêmes sentiments pour les mêmes raisons, tous les créchards et les partisans à tous crins ont beau souhaiter que gifleurs et giflés fassent la paix, les profiteurs et les chefs de la haute finance ont beau tirer leurs ficelles, sans en avoir l'air, nous jeter les compliments à pleines mains et préparer de loin leur savante combinaison protectioniste, la race a trop bonne mémoire et trop de coeur pour se prêter à ce tripotage.

Les dernières injures dépassent les bornes. On n'y trouve rien de comparable dans le passé. Les attaques de 1917 n'ont pas été le fait d'un agitateur étroit mais de bonne foi comme D'Alton McCarthy, d'un chef anglais élevé dans la haine du catholicisme et du nom français comme George Brown, d'orangistes plus ridicules que méchants. Elles n'ont pas été une folle explosion de préjugés. La campagne de 1917 a été une conspiration froidement ourdi par un groupe de politiciens jingoes, ambitieux, sans scrupules, pour garder le pouvoir et imposer une dictature impitoyable au pays. Pour atteindre ce but, les unionistes n'ont reculé devant rien, ni devant une loi électorale inique, ni devant le vol de centaines de milliers de votes, ni devant la calomnie et le mensonge, ni devant l'exploitation des préjugés et l'ameutement d'une race contre l'autre. Une presse vénale, à la solde des impérialistes et de la haute finance a égaré et soulevé, circonvenu et trompé la majorité a édifié un bloc contre nous par les appels de race. Grâce à Beaverbrook, une clique infâme nous a calomnités, injuriés vilipendés, non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et en Europe. Le calcul, la méthode, la perfection de l'organisation, tout prête à cette vilenie, quelque chose du crime de Judas ou de la dispersion des Acadiens par Lawrence. On n'avait jamais vu pareille vague de fanatisme déferler avec autant de fougue et baver une écume aussi trouble.

Derrière la poussé des intérêts, il y avait la poussée de l'hostilité de race, de toutes les rancoeurs, de tous les instincts héréditaires soudain débridés, du vieil orgueil britannique si facile à exciter.

Et parce que ces insulteurs nous flattent et nous complimentent par intérêt, comme ils nous ont éclaboussés par intérêt, nous allons leur tendre la main? Imiterons-nous le chien qui va chercher un os, mine basse platement reconnaissant, dans la main qui vient de le fouetter? Ce sont des journaux comme le Star et la Gazette, trois ans après leurs articles de 1917, qui nous y convient au nom de l'intérêt national!

L'intérêt nationale exige, au contraire, que le Québec persiste quelque temps encore dans l'isolement où la haine a rêvé de le murer sous le mépris où la réparation d'une prompte justice le venge et le grandit de jour en jour. Les événements ont créé parmi nous l'unité détruite par les politiciens. Ils montrent,—ce qu'enseigne l'histoire de l'Europe,—combien le bloc d'une minorité est plus homogène et plus solide que celui d'une majorité forcement plus ou moins hétéroclite. Dans l'intérêt national, il ne faut pas, je crois, que la reconstitution des "fortes de lignes" de parti s'opère aux dépens de la dignité d'une race et des garanties d'harmonie. Comme le révérend Mythen, orateur sinnéfeiner, l'a dit lundi, dans son discours du théâtre Saint-Denis "...à l'exemple de toutes les races conquérantes et dominatrices, l'Anglais respecte l'homme qui se tient debout devant lui et lui parle dans les yeux, tandis qu'il a le plus profond mépris pour les chiens couchants et les valets qu'il peut faire avec un plat de lentilles."

Ceux-là même qui nous font ces hypocrites avances nous traiteraient en chiens couchants si nous répondions. Ils s'imaginent peut-être que nous sommes tous de la même pâte que M. Blondin. Nous jugeant par ce sire et par d'autres tristes sires également arrivistes,— et qui sont malheureusement trop nombreux,— ils se flattent comme lord Durham de gagner les Canadiens français par des honneurs et de l'argent.

Ils constatent leur erreur et ils s'aperçoivent à leurs dépens qu'ils ont cette fois dépassé la mesure. La plupart de ces forbans de 1917 rongent leur frein à moins qu'ils ne rongent un fromage... sans gloire, Borden n'est plus qu'une loque, White a démissionné, quelques-uns sont rentrés au bercail "rouge", d'autres se sont casés, d'autres se cramponnent au picotin, autour de Meighen. Il faut que tous les grands coupables sombrent dans le discrédit total, irrévocable, comme Rowell. Quand les politiciens anglais verront que l'exploitation des préjugés de races compromet leur carrière et leur ferme à double tour la porte du Québec, ils ne voudront plus être des virtuoses du fanatisme à la Rowell.

Il faut que la leçon soit bonne, proportionnée à la grandeur de l'offense. Une entente avec les unionistes serait criminelle et immorale. Ce serait un encouragement à tous les politiciens d'aujourd'hui et de demain à répéter les crapuleuses manoeuvres de 1917. Si l'on peut impunément botter les Québécois, à quoi bon se gêner?

Au contraire, en restant digne et dédaigneuse sous l'avalanche d'éloges enfarinés comme sous l'avalanche d'injures crottées, la province acquiert un grand prestige. On ne peut pas se passer du Québec. Tout le monde le voit à présent. Dans l'avenir, on ménagera un élément indispensable à l'équilibre politique et à la prospérité nationale.

Pour la première fois depuis la fondation de la Confédération, on nous courtise de tous côtés, on sollicite notre amitié, parce que nous sommes isolés, c'est-a-dire unis. Après la débâcle du parti libéral-conservateur-national, nous serons une force si nous restons unis nous tiendrons le sort du prochain cabinet entre nos mains. L'alliance avec les fermiers paraît toute naturelle et logique. La classe rurale des autres provinces a les mêmes intérêts, les mêmes sentiments, la même répulsion pour l'impérialisme que nous. Mais les organisateurs des missions de "bonne entente" et d'"emplissage" trame nouvelles intrigues. La haute finance qui a besoin de notre concours comme elle avait besoin de nous pilorier en 1917, pour atteindre son but, prépare une campagne d'emmiellement aussi habile, aussi bien menée que l'autre campagne de fiel. Elle est déjà amorcée. Vous en verrez prochainement les savants développements. L'appel aux sentiments conservateurs au sens large du mot, (M. Gouin est un conservateur, au dire des journaux de Toronto) et aux intérêts protectionistes en sera la note dominante. Certains hommes politiques de notre race, amis et admirateurs de la haute finance, égoïstes heureux en affaires, heureux en politiques, faux colosses aux pieds d'argile appuieront cette combinaison. La province lâchera-t-elle la proie pour l'ombre, abandonnera-t-elle sa forte position actuelle, ses gages de rapprochement durable avec la meilleure partie de la population anglaise à seule fin de guérir la colique dite "bolchvite et radicalite" des gros manufecturiers, et de s'acoquiner avec des drôles? Sera-t-elle dupe après avoir été victime, poire après avoir été martyre?

ETIENNE ANTHONY

LES MARTYRS NEGRES DE L'OUGANDA

martyrs nègres le l'Ouganda, prémicese des missions des Pères Blancs en Afrique équatoriale.

Le récit de la mort des bienheureux Charles Louanga, Mathias Murumba et de leurs compagnons de l'Ouganda, tués en haine de la foi, est des plus touchants.

C'était en 1886, sept ans après l'arrivée des premiers ouvriers évangéliques sur cette terre prédestinée. Sous l'action de la grâce, la parole de Dieu commençait à produire des fruits abondants parmi les populations plongées jusque-là dans le paganisme. Trompé par des calomnies habilement dirigées contre ses pages chrétiens par son premier ministre, le roi Kwanga, jusque-là favorable à la religion chrétienne, commença par livrer au bourreau son conseiller intime, Joseph Mkasa, puis deux ou trois autres chrétiens de la cour, coupables comme lui du crime de "prier". Ce fut le signal de la persécution générale: le roi déclara qu'il voulait faire massacrer tous ceux qui priaient.

A cette nouvelle, le P. Lourdel, envoyé à la résidence royale par Mgr, Livinhac pour essayer de calmer la fureur du prince, semble n'y arriver que pour voir enchaîner les jeunes pages. On a lié ensemble ceux de dix-huit à vingt-cinq ans: Charles Louanga, leur chef, est à leur tête; les enfants forment un autre groupe, dans lequel se trouve le fils d'un des plus grands seigneurs, le petit Kizito, qui depuis longtemps importunait les missionnaires pour recevoir le baptême.

En passant devant le Père les jeunes confesseurs le saluent du regard, tandis que lui-même prie la Mère des Douleurs de lui venir en aide pour demeurer debout comme elle et sans faiblir devant le supplice de ses chers enfants.

Tour à tour enchaînés et conduits au roi, ceux-ci marchaient à la mort avec une admirable sérénité, suppliant leurs bourreaux de hâter l'heure du supplice, dans la crainte d'être épargnés, de perdre la couronne qu'ils se voyaient près de saisir.

Charles Louanka fut appelé le premier: on le brûla lentement. Les autres furent conduits sur une colline située à une heure de la résidence royale. Les bourreaux firent de gros fagots de roseaux, dans chacun desquels ils lièrent une victime. Ils n'en faisaient pas pour Siméon Sebouta, le plus jeune des pages, qui, se croyant mis au rebut, s'écria:

—Où est mon fagot à moi? Tous en ont un, je veux aussi le mien!

On fit mine de se rendre à ses réclamations, et on le lia comme les autres, mais on le mit à part avec Denys et Ouéiaba, les plus jeunes des pages, dans l'espoire que la vue du supplice de leurs aînés ferait faiblir leur courage.

Les fagots terminés, on les plaça horizontalement les uns à côté des autres. Parmi les victimes se trouvait le fils même du bourreau, le jeune Mbaga. Son malheureux père, après avoir cherché en vain à faire apostasier son fils, voulut du moins lui épargner le supplice du feu; il donna ordre à un de ses hommes de le délier et de l'assommer. Le corps du jeune martyr fut ensuite renfermé dans les roseaux.

Le feu fut mis aux fagots, en commençant par les pieds des jeunes confesseurs, pour les faire souffrir plus longtemps, dans l'espoir qu'ils renonceraient à leur foi. Vaine attente! Les martyrs n'ouvraient la bouche que pour réciter d'une seule voix les prières qu'ils avaient apprises. Une demi-heure après les roseaux étaient consumés et l'on n'apercevait plus qu'une rangée de cadavres à demi brûlés et couverts de cendres.

Le petit Siméon et ses compagnons contemplaient ces restes fumants, attendant leur tour avec impatience. Le vieux Mkadjanja, le bourreau, qui pour la première fois de sa vie, voyait des enfants mépriser la mort, décide de les délier et de les faire conduire en prison. Peut-être la Providence divine, ne voulant pas ensevelir dans l'oubli la fin héroïque des vingt-huit pages de Mwanga, inspira-t-elle au vieux bourreau d'épargner ces trois enfants pour servir de témoins à leur glorieux martyr?

Deux de ces survivants, gouverneurs dans l'Ouganda, ont assisté aux fêtes de la béatification de leurs compagnons martyrs.

UN DEFI

Les journaux qui se spécialisent dans la lutte contre la prohibition affirment que sans conteste la criminalité a augmenté dans des proportions considérables. C'est absurde, mais cela fait impression sur les simples d'esprit. Un grand industriel anglais, Lord Rowallan, a fini par s'impatienter. Il a engagé les organisations du capital alcoolique, à présenter, au sujet de ce redoublement de criminalité, des statistiques précises et complètes et à les soumettre, pour examen et vérification, au Comité de la Société anglaise de statistique. Il se déclare prêt, au cas où le Comité déclarerait les statistiques probantes, à verser la somme de 25,000 francs à l'Asile de la Société des aubergistes.

Aux dernières nouvelles, ce défi n'a pas été accepté.

Il ne le sera pas!

On pourrait lancer le même défi sans crainte d'y perdre un sou à tous gobeurs qui s'en vont braillant: "Ca boit plus qu'avant."

L'ACTION FRANCAISE

L'Action française de juin consacre la majeure partie de sa livraison au cinquantenaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne. Dans un grand article, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Béliveau, rappelle les multiples attentats perpétrés là-bas contre les droits de la minorité franco-catholique, tandis que M. Noël Bernier esquisse le rôle du gouvernement provisoire que présidait Louis Riel. Ce sont des pages d'une haute importance. Le même numéro contient un article fort suggestif, sur le rôle de l'ouvrier canadien français, de M. Alfred Charpentier, ouvrier briqueteur, l'un des jeunes chefs du mouvement syndical catholique, une étude de M. l'abbé Duplessis, jeune prêtre franco-américain, sur l'Américanisation et l'Action française, anisi qu'une chronique des arts de Louis Deligny et l'A travers le Vie courante de Pierre Homier. On voit que ce numéro est singulièrement varié et du plus vif intérêt.

Le numéro précédent qui débutait par un grand article sur l'oeuvre des Voyageurs de Commerce, n'était pas moins vivant. Il contenait un article d'actualité: *Propos du 24 juin* Dr Joseph Gauvreau, une étu- une étude sur le Bilinguisme à l'école primaire, de M. l'abbé Perrier, une appréciation du Cours d'histoire du Canada de M. Chapais, par l'abbé Emile Dubois et des chroniques d'actualité.

L'Action française apparaît ainsi comme l'une des revues les plus vivantes que nous ayons jamais lues. Abonnement: $1. par année, payable d'avance. (Les abonnements partent du 1er janvier.) S'adresser à l'*Action française*, 45-46, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

Feuilleton de La Liberté, No 2

"ALORS, ILS LE RECONNURENT"

PAR

Joseph des Verrières

Il répondit encore par un geste d'incrédulité. Et néanmoins, malgré lui, déjà cette espérance s'enracinait en son âme. N'était-il pas vrai que tout à l'heure sa surprise avait été grande de n'être pas appelé sur-le-champ au bureau? Il comptait bientôt six ans de présence à l'usine: en raison de son ancienneté, du malheur qui avait été l'occasion de la dispute, peut-être serait-il épargné. Et, luttant contre cette pensée, il ne pouvait plus s'en défendre.

La fraîcheur commençait à les saisir. Ils rentrèrent à leur tour dans la chambre. Les enfants dormaient, avec une respiration régulière et douce, en des attitudes charmantes. En les voyant ainsi, André surtout, qui s'était endormi si joyeux, le père ne se sentit plus la force de chasser son espérance. Se pouvait-il vraiment que leur existence familiale si paisible dût être ainsi bouleversée par un événement imprévu et que, du jour au lendemain, le malheur et la misère fussent entrés à leur foyer? L'on s'accoutume malaisément à la perspective de la souffrance, et, tant qu'il reste une illusion pour nous flatter et nous décevoir, nous nous y attachons encore, comme au brin d'herbe le noyé. Ainsi faisait Gérard. Et, attendri par cette douceur de son humble "chez soi", il se prit à dire, avec une vivacité peu habituelle chez lui :

— Oh! oui, oui, espérons! Qui sait?

La mère, tout émue, répondit à voix basse :

— Prions, Jacques... Prions Dieu qu'il nous protège.

Il esquissa un geste de refus, mais elle se fit suppliante :

— Jacques, tu ne refuseras pas cela!... Tu ne refuseras pas de prier pour nos enfants.

Alors, vaincu, il accepta. Dans la pénombre, à voix basse, pour ne pas réveiller les petits elle récita le Notre Père. Il cherchait à répondre retrouvant péniblement dans sa mémoire les lambeaux de prière appris autrefois au pays natal. Et ces paroles oubliées depuis si longtemps, le troublaient inconsciemment : "Donnez-nous notre pain quotidien... Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons..." Le souvenir se réveilla de la scène de l'après-midi. Il lui sembla qu'il se réconciliait à distance avec l'homme qu'il avait frappé. Et l'espoir l'envahit plus profondément encore.

Jacques Gérard s'endormit paisible, songeant à celui que tout à l'heure il avait vu mourir, imprégné de la douceur de sa prière et se sentant meilleur pour avoir demandé pardon et pour avoir pardonné.

Le lendemain, il partit pour l'usine, le front serein. Il ne voulut pas remarquer l'expression de surprise et de muette interrogation qui se lisait sur le visage des camarades qu'il rencontra. Dans quelques groupes, on parlait de Rolland, de la veuve et des quatre petits qui restaient seuls au monde. On devait assister ensemble aux funérailles et l'on se cotiserait pour offrir une couronne. Peu à peu, les hommes rentraient, se bousculaient avec de grands rires. Jacques eut une hésitation, le coeur lui battit, puis, d'un pas ferme, il franchit la grille et déposa son jeton au guichet.

— Gérard... Attendez..., dit le concierge, comme s'il cherchait à se souvenir. Ah! j'y suis; vous devez passer tout de suite au bureau.

Quand Gérard sortit du bureau, les camarades étaient encore amassés dans la cour. Il marcha droit à eux, le visage bouleversé :

— Adieu, dit-il, je pars!

Ils ne savaient que répondre et lui serraient la main sans mot dire. Il continua, la voix tremblante :

— On me chasse parce qu'hier j'ai quêté pour des orphelins... On me chasse!... Est-ce qu'il n'y aura personne parmi vous pour me défendre?... Vous savez bien que j'avais raison... Vous ne voulez pas me laisser perdre mon gagne-pain sans me défendre?...

Sa voix se heurtait à un impénétrable silence. Il s'arrêta, angoissé :

— Vous ne voulez pas?... murmura-t-il.

— Eh bien, quoi? dit un vieil ouvrier, nous n'y pouvons rien, nous autres. Ils sont plus forts que nous tous.

— Et puis, conclut, enhardi, un plus jeune, c'est bien de ta faute, après tout!

Gérard n'avait pas besoin d'en entendre davantage. A grands pas et se frayant un passage dans la foule, il sortit. La cloche sonna, et les ouvriers pénétrèrent sous le hall. Alors il tendit le poing vers l'usine méchante, les directeurs inhumains, les camarades égoïstes, et, haussant les épaules, il songea :

— Ah! je pouvais bien prier!

Il ne savait pas, Jacques Gérard, que sa prière simple, prononcée dans l'intimité du foyer, près de la couchette des petits, était pourtant montée vers Dieu, et que Dieu, maître de l'heure, l'exaucerait un jour.

CHAPITRE II

En Vacances

Devant la gare, au seuil de la salle des Pas-Perdus, il règne, ce matin-là, une animation extraordinaire. Elle a vu pourtant bien d'autres foules de voyageurs de toutes sortes, la grande gare lyonnaise, surélevée, par une merveille d'énergie, au-dessus du sol de la presqu'île entre les fleuves sur lesquels elle étend comme deux bras ses ponts de fer. Et quarante à cinquante bambins en vacances ne devraient pas troubler son trouble perpétuel. Mais ils sont si heureux, si bruyants, si agiles... On les voit partout se faufiler, encombrer le terreplein où circulent les voitures, frapper l'écho sourd de la salle du bruit de leurs pas et de leurs appels. Quelques-uns, en sentinelle, du haut de la balustrade qui domine la place et les tramways, signalent les arrivants qui se hâtent, chargés du petit baluchon qui contient leur humble trousseau. Et les "anciens" se reconnaissent avec des exclamations de joie et de surprise :

— Tiens, Garnier, là-bas!

— Oh! et martinet!

— Tu parles!... Ce qu'on va rire!

Mais voici encore un groupe qui traverse rapidement la large esplanade du cours du Midi. On regarde, on se penche... On tâche de deviner :

— Je suis sûr que c'est Robert!

— Eh non!... Robert, c'est la Croix-Rousse! Ils n'arrivent pas de ce côté!

— Ça doit-être Saint-Just, dit un autre. Tiens! voilà Ragès qui nous fait signe... Bonjour! Bonjour!

Et tous, agitant la main, crient à tue-tête :

— Bonjour!

Tandis que le groupe de Saint-Just escalade l'escalier, un autre groupe descend du tramway. Bien vite il est reconnu; c'est Saint-André, c'est la Guillotière. Ils sont une dizaine, et, parmi eux, André Gérard. La mère accompagne son enfant. Adèle et Claudette sont venues aussi. Tous ensemble montent à leur tour vers la gare les voilà sur la terrasse. Là-bas les enfants se sont groupés autour d'une silhouette de prêtre, et l'on court pour les rejoindre. L'abbé donne quelques avis: on va faire l'appel afin de s'assurer que personne ne manque; puis l'on va prendre d'assaut le wagon réservé. Et voici qu'à ce mot il passe parmi tous ces gamins — dont beaucoup n'ont pas plus voyagé que le navire de la complainte — un frisson de joie et d'impatience.

— Depuis!

— Présent.

— Ferrand!

— Présent.

— Garnier!

— Présent.

— Gérard...

Et de sa voix la mieux timbrée, André répond à son tour, tout tremblant :

— Présent!

C'est qu'il a depuis huit jours connu de cruelles inquiétudes, le fils de Jacques Gérard. Depuis huit jours, le père est sans travail et toute la maison en est comme endeuillée. Hélas! c'est à peine si l'on a songé à se réjouir avec lui de son départ, et lui-même se sent tout triste d'avoir quitté son père sans baisers et sans sourires. Il n'a pas ses galoches neuves... Il a oublié la boîte en fer-blanc... Hier soir il se désolait devant son trousseau inachevé, ne cessant de répéter que l'on serait en retard. On arrive enfin... Il est là... On appelle son nom... Et c'est pourquoi sa voix est tremblante lorsqu'il répond : "Présent."

L'abbé a relevé la tête. Il appelle de nouveau pour distinguer dans le groupe le petit bonhomme qui vient de répondre.

— Gérard?

— Présent! reprend l'enfant plus fort, en levant vers lui ses yeux clairs.

L'abbé le regarde et continue. Mais il a mis tant de bonté dans ce regard que l'âme du petit en est tout ensoleillée. Il commence à comprendre pourquoi l'on est si heureux à Serrières. De son côté tout bas :

— Voilà un gamin que je retrouverai tout à l'heure.

Personne ne manque au rendez-vous. On se met à défiler dans les passages et les salles d'attente. Ils se serrent les uns contre les autres de peur de s'égarer en ce labyrintes. On dévale les escaliers conduisant au passage sous les voies. Bientôt une plaque annonce : direction de Saint-Etienne. On remonte à la lumière. Le train est là, attendant, avec le calme d'un géant au repos, l'heure et le signal du départ. Et voici le wagon spécial réservé à la colonie.

Alors, ce sont des exclamations, et ce serait une course folle, une escalade insensée si l'abbé n'était là pour y mettre bon ordre.

— Attention!... Pas si vite!... Là... Huit par compartiment... Ici, la Croix-Rousse. Ici, Saint-Just... Là, Saint-Louis...

Tout le monde se case peu à peu. Les compartiments s'animent... D'une banquette à l'autre, on fait connaissance:

— Comment que tu t'appeles?

Il ne reste plus sur le quai que le prêtre et la foule des parents. Ceux-ci ont suivi pour la plupart la troupe tapageuse. Et ils multiplient les recommandations, les adieux, les sourires. Tout au bout du wagon, André assis à côté de Lucien son ami, se penche encore vers sa mère. Il promet qu'il écrira bientôt pour raconter le voyage et donner de ses nouvelles, qu'il sera tout à fait sage et qu'il priera souvent pour la maisonnée attristée de son départ et du rude souci du pain quotidien. Autour de lui, retentissent les adieux bruyants des camarades. Mais il éprouve, lui, comme une tristesse à s'en aller ainsi pendant que souffrent ceux qu'il aime. La mère aussi sans bien savoir pourquoi, est mélancoliquement heureuse. N'est-il pas vrai que toutes nos séparations, si brèves qu'elles paraissent, sont alourdies d'une tristesse, parce qu'il y a toujours une illusion peut-être et un mensonge cachés dans nos au revoir?

Soudain un sifflement passe sous les wagons dont les freins se desserrent. L'abbé est monté le dernier dans l'un des compartiments. Les enfants font des grappes aux portières, et, de la voix et de la main, disent encore adieu. Les mères agitent des mouchoirs, et voici que, lentement avec une sorte de circonspection, le train sort de l'immense coupole pour aller aiguiller sur le pont de la Saône. Alors, clamée à pleine voix par toutes les poitrines, s'élance la chanson traditionnelle : C'est aujourd'hui que l'on part en vacances,

Chantons tous en choeur
Notre grand bonheur!

Une dernière fois, Lyon apparait : la Saône, avec les mouches qui glissent sur ses eaux calmes, les hautes maisons, les clochers, les dômes. Fourvière toute cette grande ville que l'on quitte pour un mois. Puis, le train cahote lourdement sur les plaques, les aiguilles. Les voilà partis.

Tandis que les parents, retournant à leurs travaux, se dispersaient loin de la gare, la mère d'André Gérard, accompagnée de ses deux fillettes reprenait, elle aussi, le chemin de sa demeure. L'heure était matinale et le quartier presque désert. Dans le jardin, auprès du bassin, on ne voyait pas encore jouer les enfants riches comme dans les beaux après-midi d'été. Elle passa rapide et se dirigea vers le quai. Une église était ouverte d'où sortaient quelques fidèles. Elle entra et se mit à genoux tout au fond de la nef. Les deux petites, debout à côté d'elle, regardaient avec de grands yeux le célébrant à l'autel. Elle les fit agenouiller au moment de l'Elévation. Puis elles sortirent, et, par le pont de l'Université, traversèrent le Rhône.

La demeure était vide lorsqu'elles y entrèrent. Sur la table les ustensiles épars témoignaient de la hâte des derniers préparatifs. La mère remit tout en ordre, puis, tranquille et résignée, s'assit auprès de la fenêtre et reprit son ouvrage.

Son souvenir accompagnait son enfant. Comme André devait être loin déjà! Et, sans doute, il était pleinement heureux, riant, chantant avec ses camarades. Cette pensée fut consolante pour la mère. Elle songea aussi que durant un mois, le petit aurait du pain, puis que cela soulagerait un peu le budget de la famille. Finalement, elle s'attrista de ce que, pendant de longs jours, elle ne verrait plus son fils et qu'avec lui s'en était allé le meilleur de sa force et de sa joie de vivre.

Car, sans se l'avouer entièrement peut-être, elle le chérissait d'une tendresse particulière. D'abord, il lui ressemblait. Puis elle avait travaillé presque seule à son éducation, formant cette âme à l'image de la sienne afin que la ressemblance de leurs visages s'exprimât plus profondément dans leurs coeurs. Il y avait eu, entre elle et son mari, lorsqu'Adèle et André les deux jumeaux, vinrent au monde, comme un tacite contrat qui réservait à chacun d'eux l'éducation de l'un des enfants. Et comme il arrive souvent, c'était à sa fille que l'amour du père allait plus volontiers; c'était André que chérissait la mère, sans oser jamais le dire et peut-être sans le savoir.

André lui rendait bien cette prédilection. Il savait avoir pour elle ces attentions puériles, si douces au coeur des mères; il lui apportait, confiant, ses joies et ses chagrins toutes ses premières confidences; il s'ingéniait à lui rendre service courageusement, comme un homme. Entre elle et son enfant s'établissaient ainsi des liens profonds et mystérieux qui ne pourraient jamais se rompre. Et c'est pourquoi elle s'attristait en se retrouvant seule, seule au moment de souffrir.

C'était, dès à présent du moins, l'inquiétude qui déjà régnait au foyer. Ils avaient bien autant que possible, restreint toutes les dépenses; mais qu'allait-on devenir si le travail manquait longtemps? La mère comptait en sa pensée, comme on fait dans une citadelle assiégée, combien de jours il leur restait à vivre avant d'être réduits aux dernières privations. Alors, elle tirait plus fiévreusement l'aiguille pour ajouter à leurs maigres ressources les quelques centimes qu'elle gagnait. Puis elle se reprenait à espérer, songeant que tout à l'heure peut-être Jacques apporterait une bonne nouvelle.

Il rentra vers midi, la démarche traînante et le corps harassé. Sans dire un mot, il jeta son chapeau sur une chaise et s'assit lourdement.

— Eh bien? demanda-t-elle, anxieuse.

— Point de place! murmura-t-il, la tête entre les mains.

Ils avaient eu une lueur d'espoir. L'avantveille Jacques s'était rendu chez M. Vergier, la providence des pauvres du quartier. C'était un de ces hommes si rares qui savent faire autour d'eux le bien avec intelligence. Enrichi par l'industrie, il consacrait toute sa fortune à soulager la misère de ceux qu'il considérait comme d'anciens collaborateurs. De haute taille, d'abord sévère, il savait néanmoins consoler doucement et virilement encourager ceux qui recouraient à lui. Il avait une manière à lui très chrétienne et très moderne à la fois, de faire la charité, n'offrant de l'argent que dans le cas d'urgence extrême, mais cherchant du travail pour ses protégés, aidant de sa bourse et de son coeur les oeuvres où ils essayaient de se rendre assez forts pour n'avoir pas besoin de secours. C'était lui qui, pour une bonne part, offrait aux enfants du quartier leur séjour de vacances.

Jacques lui raconta simplement son histoire. Et cet homme si bon s'indigna au récit de ce qu'avait dit et fait le directeur de l'usine. Il demanda l'adresse de Rolland. Puis quand Jacques eut achevé, il murmura, comme se parlant à lui-même :

— Ils ne savent donc pas ce que c'est qu'une personne humaine!... Imaginent-ils qu'il suffise pour les résoudre d'ignorer les vrais problèmes?

Puis il dit à Gérard :

— Si vos camarades avaient été unis et groupés sans doute auraient-ils empêché que pour une faute si minime et, somme toute, si excusable vous fussiez privé de votre gagne-pain... Mais il est dur de s'unir et de s'aider... Il y a trop d'égoïsme dans le monde... Allons ajouta-t-il, vous pouvez compter sur moi. Allez voir mon ami, M. Riboud il occupe beaucoup de monde... Remettezlui ce mot de ma part... Et n'oubliez pas de me dire si nous avons réussi.

Les deux hommes s'étaient quittés en se serrant cordialement la main.

Jacques ce matin même, avait vu M. Riboud. Hélas! celui-ci avait répondu que son usine regorgeait, que plusieurs demandes étaient inscrites déjà, qu'il prenait bonne note de la recommandation apportée par Gérard et s'en souviendrait, le cas échéant.

Le repas fut triste. Le père demanda des nouvelles d'André et comment s'était passé le départ. Il sortit ensuite et se mit à errer par les rues, ne sachant plus où se diriger. Il éprouvait une impression étrange, presque joyeuse à marcher ainsi librement tandis qu'autour de lui, dans les ateliers, les bureaux, les usines, bourdonnait la vie fiévreuse. Il n'avait pu, depuis si longtemps jouir de semblables vacances! Mais il ne pouvait oublier la triste réalité. Il acheta un journal pour y chercher vainement d'insignifiantes offres d'emplois; il se souvint aussi d'en avoir vu parfois aux devantures et dans les vitrines, et il se mit à parcourir les grandes artères du quartier pour en retrouver de semblables. Il s'enhardit même à entrer dans quelques magasins dont l'apparence simple presque familiale, l'avait attiré. Partout c'étaient les mêmes questions : Qui était-il? Que savait-il faire?... Pourquoi avait-il quitté son précédent emploi? Et, à la fin, quand il s'était arraché ces douloureuses confidences, lorsqu'il avait jeté son histoire sa vie, son âme, en pâture à tous ces indifférents curieux, ou railleurs, c'était toujours cette même réponse : "Nous regrettons.." "C'est dommage.." "Il n'y a pas de place..." "Que voulez-vous, les affaires vont si mal!.." Heureux encore quand ce n'étaient pas des refus insultants et quand les commis d'arrière-boutique ne le toisaient pas du haut de leur insolence avec un mépris soupçonneux!

Vers le soir, il songea à voir d'anciens camarades de l'usine, qui lui fourniraient peut-être quelque utile renseignement. La plupart d'entre eux le reçurent avec une cordialité très sincère. Ils ne demandaient tous qu'à lui rendre service lorsque cela serait possible. De-ci, de-là, il recueillit des promesses plus précises. L'un se souvint d'un parent haut placé, contremaître aux ateliers du P.-L.-M, à qui l'on pourrait s'adresser; un autre avait travaillé autrefois dans une usine où il croyait savoir qu'il y avait des places vides; un troisième donna quelques adresses et promit de faire d'incessantes démarches. Gérard remerciait de son mieux, disant qu'il irait voir, qu'il reviendrait bientôt, un peu réchauffé par tant de bonne humeur et de bonne volonté. Puis il rentra chez lui et la journée s'acheva, lugubre et silencieuse.

Le surlendemain, lorsque, vers 8 heures, bien après le départ matinal de Jacques la mère descendit pour quelques commissions, elle rencontra dans l'allée le facteur, qui semblait chercher une boîte aux lettres absente ou un concierge introuvable. Le coeur lui battit violemment, et elle osa interroger cet homme. Oui, c'était bien une lettre pour eux : c'était une lettre d'André! Elle remonta l'escalier, et, tandis qu'Adèle et Claudette s'accrochaient à elle pour voir, elle lut, relut, puis leur relut tout haut les quatre pages d'écriture appliquée et droite d'écolier que l'enfant avait envoyées de Serrières. Elle respirait le bonheur, cette lettre; il s'en dégageait une joie, un apaisement, dont l'âme de la mère était tout imprégnée.

Après un joyeux voyage ils étaient arrivés, vers le soir, dans une grande maison aux murs blancs, d'où l'on apercevait au loin la campagne à perte de vue, et, tout au fond des montagnes pareilles à des nuages. Il y avait un lit pour chacun dans une grande chambre appelée le dortoir, où l'on dormait de si bon coeur! Le matin, ils étaient allés dans une église au clocher carré écouter M. Cleirval, qui disait de si belles choses! Mais, au milieu de sa joie, André n'oubliait personne de ceux qui restaient à Lyon: il envoyait des baisers et des bonjours à tout le monde, aux deux soeurettes, aux voisins, à M. Vergier et aussi de la part de Lucien. Au-dessous de la signature, l'abbé avait écrit ces mots : "André est un charmant enfant. Nous sommes déjà des amis. Il sera heureux à Serrières."

La mère porta la lettre aux voisins. Partout on s'extasiait, on s'attendrissait. Ces quatre petites pages semaient le bonheur et la joie autour d'elles. On disait :

— Vous êtes bien heureuse, Madame Gérard, d'avoir un garçon comme votre André.

Et la mère était toute fière d'entendre ces paroles. A midi, Jacques lut à son tour la lettre de l'enfant. Ils causèrent plus longuement, avec plus d'abandon, imaginant de leur mieux cette vie de vacances qu'ils ne connaissaient pas. La petite Claudette tourmenta son aînée pour "jouer à la colonie", mais Adèle, qui n'avait pas son caractère, la rabroua durement. Le soir la mère chercha dans un placard l'encrier dont André se servait pour faire ses devoirs et, sur une feuille de cahier qu'elle déchira, elle répondit à son fils. Claudette qui savait à peine écrire voulut ajouter un mot toute seule, et Adèle en fit autant. Le lendemain, on serra la lettre dans l'armoire, mais pendant plusieurs jours encore la maison demeura tout embaumée de ce souvenir.

Ah oui! André était heureux à Serrières! Depuis le premier moment il respirait à pleins poumons la joie et le grand air. Les chagrins ne durent pas dans les coeurs d'enfants et la pensée de la famille absente n'empêchait pas André d'être heureux de tout son coeur. Ce n'était pas un rêveur, un solitaire, un de ces garçons timides ou dédaigneux qu'on prendrait pour des fillettes. C'était un vrai "gone" de Lyon—de Lyon et de la Guillotière—car le type s'en diversifie selon les quartiers, et celui de la Croix-Rousse n'est point celui de Perrache—ardent au jeu, solide et agile, au franc parler, à la riposte vive énergique, loyal et indépendant d'une désespérante réserve à l'égard des inconnus ou de ceux qui n'avaient pas l'avantage de lui plaire, railleur parfois, habile à découvrir le ridicule des autres, gardant pourtant un trésor insoupçonné de douceur, de dévouement, de profonde affection, trésor accru encore chez André par l'éducation reçue de sa mère. Et cela composait une riche nature toute de contrastes pittoresques, capable de dérouter la psychologie la mieux en éveil.

Il s'en donna donc à coeur joie, en wagon d'abord, puis sur la route, de la gare à la maison. Et c'est là tandis qu'il traînait un peu, essoufflé d'avoir tant couru, que l'abbé le rejoignit et entama la conversation.

— Eh bien, André, l'on a failli manquer le train, ce matin?

Le petit releva la tête et, encore intimidé par la soutane noire et l'homme qu'il ne connaissait pas, il répondit en rougissant :

— Oui... oui... M'sieu!

L'abbé continua :

— C'est la maman qui t'accompagnait à la gare?

— Oui, Monsieur, avec mes deux soeurs, Adèle et Claudette.

Il s'enhardissait maintenant. La confiance naissait en son coeur pour ce prêtre au regard profond qui lui parlait si simplement.

— Et le papa? demanda celui-ci.

Les yeux de l'enfant se voilèrent.

— Il n'a pas d'ouvrage voilà huit jours.

— Pas d'ouvrage? dit l'abbé douloureusement.

Puis après une pause :

— Quel âge as-tu, André?

— Douze ans, depuis un mois, Monsieur.

— Alors, ta Première Communion...

— Je l'ai faite cette année.

— Bientôt, tu aideras ton père en travaillant à ton tour. Et tu vas être, en attendant, le plus sage de tous les colons?

André leva vers l'abbé son regard plein de promesses.

— Tu es l'un des aînés parmi nous. Il faudra savoir aider les plus jeunes, les consoler s'ils en ont besoin, les défendre, leur apprendre comment on fait son devoir... C'est entendu, André?

— Oh! oui Monsieur.

L'abbé le laissa s'éloigner. Et André dit alors tout bas à Lucien, qui marchait à côté de lui :

— Il est "chic".

— Et encore, répondit l'autre, nous ne sommes qu'au premier jour.

— Comment qu'il s'appelle?

— M. Cleirval.

— Cleirval?

Et il répéta le nom pour se le bien graver dans la mémoire.

André vécut à la colonie des semaines de joie sans mélange. C'étaient des parties acharnées à tous les yeux connus et inconnus des gones de la Guillotière. C'étaient des courses sans fin, à dix et douze kilomètres à la ronde, dans tous les villages d'alentour, où l'on défilait drapeau flottant, chantant à pleins poumons des refrains de marche. C'étaient des excursions dans les bois, au sommet des montagnes, comme ce jour où les plus vaillants furent escalader les roches lointaines de Pierre-sur-Haute. Tout cela convenait à merveille à la nature ardente de l'enfant. On l'avait nommé "chef de camp", honneur très envié, mais charge difficile. Organiser la victoire, lancer opportunément l'un ou l'autre sur l'adversaire enseigner sans dureté la sagesse aux téméraires, surtout discuter avec calme, mais sans faiblesse, les coups douteux: c'était une fonction périlleuse. Il s'en acquittait à merveille.

Pourtant, il n'était pas sans défauts. Il avait la parole vive et le geste prompt. Il lui arriva parfois de se chicaner plus que de raison avec ceux de son âge et de sa taille. Il ne savait pas garder de rancune, mais il ne pouvait s'empêcher—le fils de Jacques Gérard—de céder au mouvement instinctif de la colère. L'abbé, qui comprenait cet impétueux caractère, gourmandait André quelquefois, et celui-ci, chaque matin, prenait la résolution de faire seulement "le poing dans sa poche". Hélas! il se trouvait, le soir, qu'il l'avait égaré parfois sur la figure d'un camarade!

Un jour, il y eut grand émoi. C'était en plein milieu d'une vivante partie de "barres". Lequel des deux joueurs s'était emparé de l'autre? Le coup était au moins douteux, et les deux chefs de camp, malgré leurs arguments et leurs cris, ne parvenaient pas à se mettre d'accord. André, sûr de son droit, ne concevait pas qu'on pût le lui contester sans une mauvaise foi notoire. La discussion s'échauffant tournait en combat singulier, quand l'abbé Cleirval intervint, sépara les deux adversaires, et se fit conter la chose.

Chacun plaida de son côté, sans que la question avançât d'un pas. Comme il fallait en finir, les parties refusant tout accord amiable, l'abbé usa de son droit d'arbitrage pour trancher le différend en annulant la partie. Pour le coup, André se rebiffa. Non, bien sûr, s'il en était ainsi il ne jouerait plus! A quoi bon se donner tant de peine pour se voir enlever tout d'un coup la victoire si chèrement conquise? Il se retira dans un coin, boudeur, les bras croisés contre le mur, la tête appuyée sur les bras.

L'abbé eut la sagesse de l'y laisser. Et la partie recommença. Il est juste d'ajouter que le camp de Gérard privé de son chef et démoralisé par cette absence, n'eut...

(A suivre en page 9)

Feuilleton

(Suite de la page 8)

registra que des défaites durant tout le reste de la matinée.

La journée s'acheva, gênée et triste, sans autre incident. Le lendemain matin seulement le directeur convoqua les "gradés". André, qui avait eu le loisir de la réflexion, monta tout honteux et la tête basse jusqu'à la salle de réunion. Quand les enfants furent assemblés, l'abbé leur tint ce petit discours :

— Mes amis, je vous ai dit souvent qu'un grade, à la colonie— comme, du reste, partout ailleurs, —ne saurait être un honneur qu'à la condition d'être une charge. Commander, c'est servir. Commander, c'est obéir. Ni vous ni moi n'avons ici d'autorité qui nous appartienne, et nous ne sommes pas libres d'exercer cette autorité à notre fantaisie, mais selon le bien général, selon la raison et la volonté de Dieu. Si l'on refuse d'obéir, d'accepter, pour le bien commun, l'ordre nécessaire, on devient du même coup incapable de commander; on n'est plus digne d'être obéi ni d'être un chef. Mes amis vous devinez à quoi je fais allusion; le coupable se connait, qu'il se punisse lui-même.

C'était un auditoire d'élite que celui qui pouvait entendre ce langage. Mais l'abbé avait accoutumé ses pupilles à ces hautes leçons chrétiennes. Tous avaient fort bien compris, et, silencieux, regardaient André Gérard. Il n'avait pas baissé la tête; ses yeux grands ouverts restaient immobiles, mais l'on devinait à ses lèvres serrées quel violent combat se livrait en son âme. Enfin, d'un ton résolu, il dit à haute voix :

— Je ne serai plus chef de camp.

— C'est bien. Je vous réunirai demain pour en élire un nouveau.

Les enfants étaient atterrés. Ils sortirent sans dire un mot, se cherchant du regard. Ce fut le chef du camp adverse qui finit par traduire l'impression commune :

— C'est joliment "bête", tout de même, si Gérard n'est plus chef de camp.

— pour sûr! appuya un autre.

— Si on demandait à l'abbé de lui pardonner? insinua un troisième.

Ils esquissèrent tous une moue significative.

— Mais si, reprit le gamin, qui déjà tenait à son idée. Demain, à la réunion, quand il faudra le remplacer...

Pendant ce temps, André s'était caché dans un coin, et ne pouvant plus se contenir après le rude effort de tout à l'heure, il pleurait à chaudes larmes. C'est là, cinq minutes après, que le directeur le retrouva; alors, il l'emmena chez lui, et, cette fois, lui parla doucement du fond de son âme sacerdotale. Le petit sortit trasnfiguré, à tel point que les autres, en le voyant, lui crièrent :

— Tu es pardonné?

Pardonné! il l'était sans doute, et sa faute enfantine depuis longtemps était effacée. Mais la sanction imposée et librement subie semblait encore définitive. Et bien plus hautes, plus larges, plus sereines—que la parole du prêtre avait élevé son coeur. c'était vers d'autres pensées —com-

Le lendemain eut lieu la réunion nouvelle. Cette fois, les "gradés" était bien décidés à obtenir la grâce complète de leur ami. Et comme l'excellent abbé ne demandait pas mieux que de céder à leurs instances, après un combat qu'il soutint pour la forme, le chose fut enfin résolue, et, à la joie unanime, André Gérard reprit le commandement de son camp, qui reconquit du coup toutes les parties de la journée.

Ainsi l'enfant enrichissait ses qualités naturelles. Il s'accoutumait au sacrifice, à la virilité, à la dignité. Il comprenait peu à peu qu'il n'est pas ici-bas de plus bel idéal que celui du dévouement, absolu et incessant, au service des autres; que les grands ennemis de l'homme, c'est l'égoïsme, c'est la paresse, c'est la peur. Il s'habituait à vouloir fortement et à penser par lui-même. C'étaient

là des germes précieux qui s'épanouiraient un jour. C'étaient des vertus qui feraient plus tard de cet enfant un homme généreux, un chrétien solide, capable de nobles pensées et d'utiles actions.

Au terme des vacances, lorsqu'il revint à Lyon, André, désormais invinciblement attaché à l'abbé Cleirval et à Lucien son ami, rapportait avec lui ces lointaines espérances, et Jacques Gérard ne pouvait prévoir, en embrassant son fils, tout ce qu'il lui devrait un jour de réconfort et de lumière.

CHAPITRE III

La Chazelette

Durant les jours de souffrance, au cours des longues heures de loisir impuissant qui s'écoulaient monotones, la pensée de Jacques Gérard se reportait souvent vers ses années d'enfance, et son souvenir et ses cauchemars étaient hantés par la vision de la maison paternelle Treize années d'oubli et de solitude avaient pu affaiblir en sa mémoire les images lointaines du passé, mais, courbé aujourd'hui sous le poids du malheur, il songeait parfois que le châtiment auquel il avait refusé de croire l'accueillait enfin implacablement.

C'est au coeur des coteaux et des vignobles du Beaujolais que Jacques Gérard était venu au monde, dans cette région resserrée qui, de Belleville, va jusqu'à Beaujeu, et comprend tous ces bourgs ensoleillés dont le vin clair et généreux a fait la renommée: Cercié, Villié-Morgon, Brouilly. Son village natal ne comptait pas, sans doute, au nombre des plus fameux, mais, sur les hauteurs ondulées qui bordaient l'horizon, c'étaient les mêmes lignes régulières de treilles et de ceps qui s'étendaient à perte de vue piquées seulement ça et là de jardins et de hameaux. Jacques était petits-fils et fils de vignerons. Le père, Antoine Gérard, cultivait avec ses enfants et ses domestiques, le riche domaine de la Chazelette, et ils habitaient ensemble, à côté du château le plus souvent désert, la vieille métairie, fief héréditaire des Gérard.

Lorsque l'on vient de Beaujeu, qui n'est qu'à cinq kilomètres, le hameau de la Chazelette, enfoui sous la verdure des grands marronniers, masqué par un pli du terrain, ne se laisse apercevoir que lorsqu'on y touche déjà. Du sommet du chemin, l'on découvre alors devant soi une ondulation douce, qui descend insensiblement et se relève bientôt pour former un coteau qui porte à mi-hauteur le bourg de Réginey. Les maisons blanches de Réginey, tournant le dos à la Chazelette, s'alignent de droite à gauche le long de la rue unique du village. Les deux flèches neuves de l'église piquent en plein ciel l'extrémité pointue de leurs paratonnerres. Et, par delà le bourg et le coteau, dominant une autre vallée, c'est la simple chapelle de Brouilly, si chère aux habitants des alentours, si animée à certaines fêtes, qui s'élève, confuse et sombre, sur la crête de sa colline.

Antoine Gérard était un homme antique et austère, père et maître d'une famille nombreuse. Huit gars avaient vu le jour dans la maison du vigneron, et trois filles avec les huit gars. Jacques se trouvait le troisième, venant après Claude et Pierrette. Et toute cette postérité, respectueusement soumise au patriarche, grandissait dans les traditions d'obéissance et d'honneur qu'Antoine Gérard inculquait à ses enfants. Libéré depuis quelques mois du service, Jacques travaillait à la vigne avec le père et l'aîné. Mais trois ans passés au loin, encore que ce fût sous la discipline militaire, avaient éveillé dans son âme l'obscure volonté de secouer le joug. Et plus d'une fois, durant le précédent hiver, entre le père et lui, s'étaient échangées des paroles dures dont s'effrayaient les autres enfants.

La foi de Jacques Gérard n'était pas la foi des vaillants. Au retour de la caserne, il en avait repris les pratiques délaissées, qu'observaient la plupart de ses compatriotes. S'il en gardait peut-être les profondes croyances, c'était sans conviction comme sans énergie. Ni meilleur ni pire que ceux de son âge, mais passionné et violent, longtemps dompté par l'autorité paternelle, il aspirait seulement de toute la force de son instinct à l'indépendance et à la liberté.

Par quelle mystérieuse attirance Jacques Gérard avait- il pu, d'un amour farouche et emporté, comme tous les sentiments qui s'élevaient en son âme, s'attacher à Jeanne Vielly, la douce et pieuse orpheline? Jeanne n'était ni riche ni même vraiment belle, mais il y avait en toute sa personne une grâce, une distinction que ne possédaient pas les paysannes de Réginey. De fait, elle n'était pas du pays; elle y était venue cinq ans auparavant, seule avec sa mère. Des racontars se colportaient à voix basse à leur sujet. On accusait le père d'avoir été compromis jadis dans une malhonnête aventure. Nul ne les connaissait, et nul ne les fréquenta. Jeanne travaillait comme couturière dans les châteaux du voisinage, mais personne n'avait jamais rien pu apprendre d'elle sur son passé ni sa famille. Jacques l'avait rencontrée un jour, avant de partir au régiment, dans un pèlerinage à la chapelle de Brouilly. Elle priait auprès de lui, transfigurée par sa prière; et la noblesse simple de son attitude, de ses gestes avait éveillé chez le jeune homme une admiration émue nuancée de compassion au souvenir de son infortune. Puis il avait cherché à la rejoindre dans la foule pour échanger avec elle quelques banales paroles. Au loin durant les longs loisirs de la vie militaire, cette vision reparaissait parfois en sa mémoire; et lorsque des camarades, sincères ou gouailleurs, à voix basse ou riant très fort, parlaient de leur "promise", instinctivement il songeait à elle sans savoir encore s'il l'aimait vraiment, heureux seulement de cette pensée, comme on caresse sans y croire un rêve agréable et vain. Mais depuis son retour cette affection grandissait irrésistiblement dans son âme. Le rêve à peine ébauché, et accepté d'abord d'autant plus inconsistant, se transformait en passion ardente. Quand Jacques voyait autour de lui les autres garçons du pays jouer lourdement ce jeu d'amour où il entre tant de vantardise et d'entraînement, il ressentait plus fort la joie âpre d'être seul à penser à elle à qui personne ne pensait. Il aima Jeanne Vielly pour la distinction de sa personne, pour sa jeunesse malheureuse et vaillante, pour sa pauvreté son isolement, pour ce qui justement éloignait d'elle les amours vulgaires pour la fierté qu'il ressentait de la deviner meilleure que les filles du pays et d'avoir porté plus haut que tous son désir. Il l'aima davantage encore à cause de tout ce qu'il y avait d'étrangeté, d'indépendance, de révolte dans cet amour, qui allait être, sans aucun doute, obstinément combattu par Antoine Gérard.

Vers la fin de l'automne, un soir des premiers jours de décembre, la jeune fille revenait seule, à pied de Beaujeu, se hâtant comme toujours de peur d'inquiéter sa mère. En passant à la Chazelette, elle vit Jacques sortir et se diriger vers le bourg. Plus d'une fois déjà ils s'étaient ainsi rencontrés; ils échangeaient alors un rapide bonjour et quelques mots sans importance sur l'orage prochain ou le temps favorable. Seulement, la parole rude de Jacques Gérard se faisait plus douce pour Jeanne, et quand elle s'était éloignée, il se retournait souvent pour l'apercevoir encore. Pour elle, Jacques était peut-être le seul des jeunes gens de Réginey à qui elle eût jamais parlé; elle éprouvait pour lui une sorte de reconnaissance de ce qu'il ne se montrait pas, comme tant d'autres, dur et méprisant envers l'étrangère. Aussi ne craignit-elle pas ce soir-là de se laisser rejoindre et d'achever la route en compagnie de ce gars solide qui n'était plus pour elle un inconnu.

Maintenant, ils se trouvaient côte à côte... et il ralentissait sa marche afin de prolonger ces minutes qu'ils allaient passer ensemble de la Chazelette à Réginey:

— Vous voilà bien fatiguée, Mademoiselle, dit-il.

On l'appelait "mademoiselle" et non pas de son prénom "Jeanne" comme les filles du pays. La distinction de ses manières, le mystère de son existence imposaient le respect autour d'elle. Jacques en subissait plus que tout autre la fascination.

Elle répondit :

— Je viens de Beaujeu, et j'ai travaillé tout le jour.

— Comme vous êtes courageuse! reprit-il.

— Non, dit-elle, mais il faut bien vivre.

— Oh! si... si... Vous êtes meilleure, vous, que les filles de chez nous... C'est pour cela qu'elles ne vous aiment pas...

— Vous croyez? fit-elle tristement.

Puis elle ajouta :

— Personne ne nous connaît; qui donc pourrait nous aimer?

Il eut envie de s'écrier : "Mais moi, moi, Jeanne! Je vous aime! . . ." Les mots lui restèrent dans la gorge. Il reprit, la voix tremblante :

— C'est trop triste, ce que vous dites là, Mademoiselle... Vous avez tort de parler ainsi... Vous ne savez pas si personne ne vous connaît...

Et, s'enhardissant cette fois, heureux et effrayé de ce qu'il osait dire, il continua :

— Vous ne savez pas si personne ne vous aime!

Le son de cette voix la troubla; elle s'écarta d'un pas.

— Comme vous me parlez! murmura-t-elle.

Ils étaient arrivés à l'endroit où le chemin tourne à angle droit vers le village. Ils apercevaient les lumières déjà proches des maisons de Réginey. Derrière eux, un grand Christ de pierre étendait dans l'ombre ses bras douloureux. Jacques s'arrêta pour la retenir, et dit, presque en suppliant :

— Oh! je ne voulais pas vous faire de la peine...

Elle se mit à sourire.

— Vous ne m'avez pas fait de peine!

Mais elle se sentit plus troublée, sous le regard fixe du jeune homme. Son sourire s'éteignit sur ses lèvres et elle ferma les yeux. Elle fit un pas pour monter vers le village. Mais il demeura.

— Tant mieux, répondit-il; parce que j'aurais été trop malheureux de vous avoir contristée ... Parce que... pardonnez-moi encore de vous dire cela... je vous aime...

Elle demeura toute droite au milieu du chemin; et, au bout d'un instant, elle dit à voix basse :

— Vous savez bien que ce n'est pas possible!

Derrière eux, des pas se rapprochaient, et ils entendaient des voix la nuit.

— Ne restons pas ici! dit-elle, effrayée.

A. Suivre

TORONTO EN EMOI

La capitale du bon sens et de la modération, Toronto, la ville modèle la ville du commerce et des affaires, est en grand émoi. De toutes parts des malades lui arrivent. Aveugles, boiteux, cancéreux, paralytiques traînés dans des petites voiturettes, femmes, veillards, jeunes gens, enfants, hommes murs, jeunes filles, tous ceux que la médecine a déclarés incurables, pêle-mêle avec la cohue des infortunés de Toronto même, encombrent les rues. C'est un spectacle où le comique cotoie le plus lamentable aspect. Au dire du "Mail and Empire", l'autre jour, ils étaient des centaines qui remplissaient la cathédrale de St-James.

Ces malheureux ont appris qu'un merveilleux guérisseur était là. On leur a donné l'assurance que s'ils avaient foi en lui, ils seraient tous guéris.

Tous ont vu le guérisseur.

Il leur a parlé. En compagnie d'un Révérend ministre quelconque, il a passé près d'eux; il les a bénis; il les a touchés de ses mains.

Tous le regardaient avec des yeux brillants d'espérance.

Aucun n'a été guéri.

Seulement, dit le "Mail and Empire" tous s'en sont allés le coeur débordant de confiance qu'avec le temps leur guérison viendrait . . .

Et la mort aussi!

Pauvres malheureux, combien ils trouveront dur de s'être ainsi leurrés d'un espoir de guérison, quand ils constateront que les semaines passent sans amener d'amélioration dans leur état!

Et voilà comment M. Hickson fait courir Toronto. . . Si personne ne guérit, c'est que personne n'aura persévéré dans la foi en lui.

La porte de sortie est assez large.

En attendant, Toronto raffole du guérisseur et des Révérends ministres l'encadrent de leur redingotes noires et de leurs figures sévères.

Nous recevrons, paraît-il à notre tour sa visite.

Qu'il vienne!

Nos foules avides de merveilleux lui feront un succès de curiosité. Elles iront le voir comme le grand éléphant blanc "qui ronge le fer et l'acier, voilà pourquoi on l'a mis dans une cage d'osier".

Tant pis pour ceux que ses attouchements griseront de l'espérance de guérir. Leur ivresse aura de cruels lendemains.

Car Monsieur Hickson ne fait pas de miracles. Il ne peut pas en faire. Affirmer que par ses paroles et ses attouchements il guérit des malades incurables pourvu qu'ils aient confiance en lui, c'est se berner soi-même, et c'est berner les autres. Il n'est pas plus capable de ces guérisons que de résusciter un mort, d'empêcher le feu de brûler, ou l'eau de mouiller.

Ce sont là des effets produits en dehors de toute la nature créée. L'homme et l'ange en sont incapables. Il y faut Dieu. C'est le miracle.

Or, Dieu ne met jamais sa puissance au service de l'erreur. Quand il permet le miracle, c'est pour donner de l'autorité à un enseignement ou pour manifester son amitié en faveur de celui qui agit. Sans la sainteté et la vérité, pas de miracles.

Tel est le cas de M. Hickson. Il se peut qu'il soit un très brave homme, mais son esprit erre dans les ténèbres et sa volonté vagabonde dans les fourrés du protestantisme.

Nous l'en plaignons, et nous le regrettons pour ses malades. Mais, quoiqu'il fasse, ses attouchements ne sont que des jongleries, à dose plus ou moins forte de magnétisme ou de spiritisme, cette grande maladie du protestantisme par laquelle le démon essaie de reprendre dans le monde et sur les âmes son empire. Seuls s'en laisseront imposer les névropathes, les neurastheniques, ceux qui tremblent au nombre 13, et s'effondrent de terreur parce qu'ils ont mis, d'aventure, le pied sur deux pailles en croix, ceux enfin qui nient l'autorité du Souverain Pontife. Tant il est vrai qu'il faut croire à quelque chose, s'incliner devant quelqu'un.

Si Dieu honorait un hérétique du don des miracles, il travaillerait de toutes ses forces à sa propre destruction puisqu'il unirait deux choses qui se repoussent: le mensonge et la vérité, les ténèbres et la lumière.

Concluons.

A Toronto, un météore est monté au firmament de la réclame, dont l'éclat sera ephémère. Bientôt il décrira comme d'autres, la trajectoire de Simon le Magicien.

Toronto, ce jour-là ne sera pas en émoi.

PAUL HENRI.

EN SASKATCHEWAN

Nous lisons dans le "Patriote de l'Ouest" :

Voici une bonne nouvelle qui réjouira nos instituteurs et institutrices nos commissaires d'écoles et tous ceux qui s'intéressent à l'avancement de nos écoles france-canadiennes de la province.

Nous sommes en mesures d'annoncer officiellement que le Département de l'Education de Régina, faisant enfin droit à notre requête, vient d'autoriser les livres suivants pour l'enseignement du français:

Cours français de lectures graduées, par J. Roch Magnan.

Degré préparatoire.
Degré inférieur.
Cours moyen.

Premier et Deuxième Livres de Grammaire, par Claude Augé.

Mon premier livre, par Magnan et Ahern.

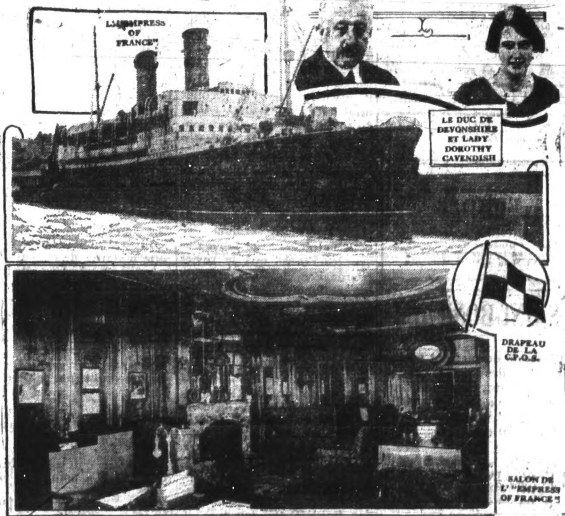
Depuis trois ans nous étions en instance auprès du premier ministre Martin pour obtenir l'autorisation de ces livres. On sait combien étaient défectueux et pour ainsi dire inutilisables ceux qui jusqu'ici, avaient seuls l'approbation officielle. Depuis que le Comité Exécutif le l'A.C.F.C. avait formulé une requête motivée à ce sujet, en 1917, la série Magnan était pratiquement tolérée dans nos écoles. Cependant l'ancien règlement, toujours en vigueur, la proscrivait, et nos commissions scolaires, toutes en défaut sur ce point, se trouvaient à la merci de tout inspecteur malveillant désireux de leur créer des difficultés. C'est donc un motif fréquent d'ennuis et de froissements qui disparait avec l'autorisation des nouveaux manuels.

Le gouvernement de Régina à été conséquent avec lui-même Il a compris que, la loi reconnaissant le français à l'école, son devoir à lui était d'en rendre l'enseignement le plus efficace possible. Et la première condition à remplir, pour cela, était de placer entre les mains des élèves des livres bien faits, approuvés par des autorités compétentes.

Ce nous est un réel plaisir d'enregistrer ici la fin d'un état de choses qui fut la source de nombreux griefs de notre part, en ces dernières années et d'en exprimer notre sincère gratitude à l'honorable M. Martin.

Quelle différence entre un escalier et un juge de paix?— L'escalier fait lever le pied et le juge, la main.

TRAVERSEE MOUVEMENTEE DE L'"EMPRESS OF FRANCE"



LE DUC DE DEVONSHIRE ET LADY DOROTHY CAVENDISH

DRAPEAU DE LA C.P.O.S.

SALON DE L'"EMPRESS OF FRANCE"

Les journaux nous ont entretenus brièvement il y a quelque temps de la rapide traversée de l'Atlantique de notre gouverneur-général, le duc de Devonshire, à bord du gigantesque paquebot de la Canadian Pacific Ocean Services, l'"Empress of France".

Son Excellence avait promis par câblogramme, de présider à un banquet donné en l'honneur de Sir Auckland Geddes par le Canadian Club de Londres. Le but du voyage du duc était toutefois d'assister au mariage de sa fille Dorothy Cavendish, au capitaine Harold McMillan, mais il voulait profiter de l'occasion qui s'offrait de rendre hommage à l'éminent diplomate anglais nouvellement nommé à l'ambassade de Washington.

Le départ du Canada devait s'effectuer de St-Jean, N.B. par l'"Empress of France", mais dès le début, la guigne vint déranger le programme et retarder les passagers. Le navire, qui devait démarrer le treizième jour du mois, dut à cause d'une violente tempête qui s'éleva soudain, attendre 24 heures plus tard pour quitter le port. Ce premier retard compromettait tellement le rendez-vous du duc de Devonshire, que celui-ci jugea à propos de consulter le capitaine Cook sur l'heure d'arrivée à Liverpool et sur la possibilité de tenir son engagement. Le commandant promit de faire donner aux machines leur maximum d'effort et de tenter l'impossible pour arriver à temps. Durant toute la traversée, le personnel fut sur les [illegible] et tint à son poste dans le but de regagner le temps perdu au commencement du voyage. L'enthousiasme gagna bientôt les passagers et plusieurs d'entre eux suivirent la marche du paquebot avec le même entrain qu'ils auraient suivi une course sportive. L'"Empress" entra bientôt dans la rivière Mersey, mais là, un épais brouillard vint tout à coup se mettre à travers la route; cependant grâce à l'habileté du capitaine, ce dernier obstacle fut aussi surmonté et le paquebot jeta ses amarres dans le port de Liverpool, le jour et à l'heure indiqués pour son arrivée.

Il va sans dire que le commandant et les membres de l'équipage furent vivement félicités par le duc et par ceux qui l'accompagnaient pour leur excellent travail durant toute la traversée.

PETITES ANNONCES

Tariff: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SAINT-BONIFACE

Mercredi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Dupas, 43 ans, 92 rue Berry, Norwood, mort accidentellement. Lui survivent son épouse et dix enfants.

* * *

M. l'abbé A. Dorval, frère de M. Georges Dorval, organiste à la cathédrale, est retourné à Montréal.

* * *

M. et Mme Georges Trénit et leurs enfants viennent de nous quitter pour retourner en France.

* * *

M. l'abbé Bouvet, curé de Woodridge, était de passage à l'archevêché la semaine dernière en route pour Ste-Angèle de Laval, Québec.

* * *

M. J. R. N. Taillefer, de la maison J.J. Daoust, est en voy-

age dans la province de Québec.

* * *

Eczéma. Une fille de Mr. Louis Buchner, de Mayville, Wisc., était atteinte d'eczéma, et avait été soignée vainement par plusieurs docteurs. Finalement elle eut recours au Novoro du Dr. Pierre; après avoir fait usage de cette médecine pendant un certain temps son mal avait complètement disparu. Ce remède tant employé et si connu dans le monde entier est un incomparable dépuratif du sang. Ce n'est pas une drogue de pharmacie. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

CONDITIONS DE LA FRANCE AU SOVIET

Paris, 27—Le premier ministre Millerand, accompagné par le maréchal Foch, M. Frédérick François-Marsal, ministre des finances, et M. Phillippe Berthelot, directeur politique du bureau des affaires étrangères, est parti à 8 heures ce matin pour Boulogne, où il discutera avec le premier ministre Lloyd George l'offre du soviet russe d'une conférence entre alliés et le représentant du gouvernement russe.

On rapporte que le premier ministre Millerand, questionné par le gouvernement anglais sur la question, a donné comme condition préliminaire pour entrer en négociations avec les Russes que le soviet reconnaisse les engagements internationaux pris par les anciens gouvernements russes et la confirmation par le peuple russe de l'autorité du soviet.

On augure que M. Millerand refusera de consentir à la demande de la note russe à l'effet que le général Wrangel, chef antibolshéviste, dans le sud de la Russie, mette bas les armes et qu'il demande aux Etats-Unis de prendre part à la conférence de Londres si elle a lieu.

Tous les journaux attachent une importance considérable à la nouvelle situation résultant de la proposition de M. Tchitcherin, ainsi qu'à la conférence d'aujourd'hui entre les premiers ministres anglais et français.

A l'exception des organes socialistes, les journaux sont unanimes à appuyer le gouvernement au sujet de la demande que le soviet reconnaisse les engagements des anciens gouvernements russes.

D'après l'"Echo de Paris", M. Millerand demandera que le gouvernement du général Wrangel et les autres gouvernements composés de l'ancienne Russie soient représentés à la conférence de Londres.

La foule allemande arrête un train de monitions

Coblenz, 27—Un convoi de treize wagons portant des armes et des munitions de la France à la Pologne, conduit par cinq officiers polonais et un officier français, a quitté le territoire occupé par les troupes américaines samedi soir; mais il a été retenu par la police et la foule allemande à Marbourg, 60 miles à l'est de Coblenz, dimanche après-midi. Les Allemands ont complètement enlevé le matériel de guerre des wagons; et l'équipage du convoi a refusé de continuer. Il est retourné à Coblenz hier soir.

Les officiers polonais et français, ce dernier accompagné de sa femme, n'ont pas été molestés. Ils sont arrivés à Coblenz sur un train de voyageurs, hier.

Le convoi remorquait quarante-cinq wagons de marchandises non-militaires pour la Pologne ainsi que des approvisionnements pour la légation américaine et le comité de secours américain à Varsovie. Ces wagons, qui étaient sous la charge de soldats américains, n'ont pas été troublés Les employés de Coblen ont déclaré qu'ils refuseraient à l'avenir, de travailler sur les convois polonais.

On se demande la raison de cette tentative de convoi polonais en terricoire allemand surtout après la nouvelle donnée par Berlin la semaine dernière, qu'elle restait neutre entre la Pologne et la Russie.

Qu'est-ce qui va, qui vient et qui ne quitte pas sa place?—Une porte.

* * *

Que pensez-vous d'un homme qui jette dans un puits?—Qu'il agit en seau.

* * *

Qu'est-ce qui est au-dessus de Dieu?—Un point.

* * *

Lequel des empereurs romains n'avait pas le nez pointu? — Néron.

NORD, SUD, OUEST ET EST

Nord, Sud, Est et Ouest.

"Leduc, Alta. Canada, le 27 décembre 1919. L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner a aidé plusieurs fermiers d'ici, M. George Stecun. ""Oak Grove, La. le 29 juin 1920: L'Elixir Américain de Vin Amer de Triner est un excellent remède N.Y. le 7 juillet: Votre Vin Amer nous a beaucoup aidées ma mère et moi, Mme Francis Belec." "Redlands, Calif. le 10 juillet, 1920: Le Vin Amer de Triner est une excellente chose, tous devraient l'avoir à leur portée. F.E. Herdlicka." Ainsi le nord le sud, l'est et l'ouest reconnaissent la grande valeur de l'Elixir Américain de Vin Amer de Triner, le meilleur remède contre la constipation, les maux de tête et autres maladies de l'estomac. Votre pharmacien ou votre marchand vendent aussi ces remèdes de Triner: l'Antiputrin de Triner excellent gargarisme dans les cas de maux de la gorge de même qu'excellent gargarisme de la bouche si les gencives sont souffrantes; le Sédatif contre la toux de Triner qui soulage rapidement dans les rhumes et les toux d'été, etc. Joseph Triner Company, succursale canadienne, 852 rue Main, Winnipeg, Man.